

AFRO BAROMETER

Working Paper No. 36

**LIBERALISME, PATRIOMONIALISME
OU AUTORITARISME ATTENUÉ:
VARIATIONS AUTOUR DE LA
DEMOCRATIE SENEGALAISE**

by Babaly Sall and
Zeric Kay Smith

with Mady Dansokho

**A comparative series of national public
attitude surveys on democracy, markets
and civil society in Africa.**



The Institute for Democracy in South Africa (IDASA)
6 Spin Street, Church Square
Cape Town 8001, South Africa
27 21 461 2559 • fax: 27 21 461 2589
Mattes (bob@idasact.org.za)

Ghana Centre for Democratic Development (CDD-Ghana)
14 West Airport Residential Area
P.O. Box 404, Legon-Accra, Ghana
233 21 776 142 • fax: 233 21 763 028
Gyimah-Boadi (cdd@ghana.com)

Michigan State University (MSU)
Department of Political Science
East Lansing, Michigan 48824
517 353 3377 • fax: 517 432 1091
Bratton (mbratton@msu.edu)

afrobarometer.org

Working Paper No. 36

**LIBERALISME, PATRIMONIALISME
OU AUTORITARISME ATTENUÉ :
VARIATIONS AUTOUR DE LA
DEMOCRATIE SENEGALAISE**

by Babaly Sall and
Zeric Kay Smith

with Mady Dansokho

April 2004

Babaly Sall is with GERCOP/Université Gaston Berger de Saint Louis, Zeric Kay Smith is with Management Systems International, and Mady Dansokho is with ENEA, Département de la Statistique, Dakar.

We gratefully acknowledge the primary support for this survey project provided by the Netherlands Ministry of Foreign Affairs (NMFA).



AFROBAROMETER WORKING PAPERS

Editors: Michael Bratton, E. Gyimah-Boadi, and Robert Mattes

Managing Editor: Carolyn Logan

Afrobarometer publications report the results of national sample surveys on the attitudes of citizens in selected African countries towards democracy, markets, civil society, and other aspects of development. The Afrobarometer is a collaborative enterprise of Michigan State University (MSU), the Institute for Democracy in South Africa (IDASA) and the Centre for Democratic Development (CDD, Ghana). Afrobarometer papers are simultaneously co-published by these partner institutions.

Working Papers and Briefings Papers can be downloaded in Adobe Acrobat format from www.afrobarometer.org.

Printed copies of Working Papers are available for \$15.00 each plus applicable tax, shipping and handling charges. Orders may be directed to:

IDASA POS
6 Spin Street, Church Square
Cape Town 8001 SOUTH AFRICA
(phone: 27 21 461 5229, fax: 27 21 461 2589, e-mail: tanya@idasact.org.za)

An invoice will be sent.

Idasa



Publications List

AFROBAROMETER WORKING PAPERS

- No.36 Sall, Babaly and Zeric Kay Smith, with Mady Dansokho, “Libéralisme, Patrimonialisme ou Autoritarisme Atténué : Variations autour de la Démocratie Sénégalaise,” 2004.
- No.35 Coulibaly, Massa and Amadou Diarra, “Démocratie et légitimation du marché: Rapport d’enquête Afrobaromètre au Mali, décembre 2002,” 2004.
- No.34 The Afrobarometer Network, “Afrobarometer Round 2: Compendium of Results from a 15-Country Survey,” 2004.
- No.33 Wolf, Tom, Carolyn Logan, and Jeremiah Owiti, with Paul Kiage. "A New Dawn? Popular Optimism in Kenya After the Transition," 2004.
- No.32 Gay, John and Robert Mattes, "The State of Democracy in Lesotho," 2004.
- No.31 Mattes, Robert, and Michael Bratton. “Learning about Democracy in Africa: Awareness, Performance, and Experience,” 2003.
- No.30 Pereira, Joao, Ines Raimundo, Annie Chikwanha, Alda Saute, and Robert Mattes. “Eight Years of Multiparty Democracy in Mozambique: The Public’s View.” 2003.
- No.29 Gay, John. “Development as Freedom: A Virtuous Circle?” 2003.
- No.28 Gyimah-Boadi, E. and Kwabena Amoah Awuah Mensah. “The Growth of Democracy in Ghana. Despite Economic Dissatisfaction: A Power Alternation Bonus?” 2003.
- No.27 Logan, Carolyn J., Nansozi Muwanga, Robert Sentamu, and Michael Bratton. “Insiders and Outsiders: Varying Perceptions of Democracy and Governance in Uganda.” 2003.
- No.26 Norris, Pippa, and Robert Mattes. “Does Ethnicity Determine Support for the Governing Party?” 2003.
- No.25 Ames, Barry, Lucio Renno, and Francisco Rodrigues. “Democracy, Market Reform, and Social Peace in Cape Verde.” 2003.
- No.24 Mattes, Robert, Christiaan Keulder, Annie B. Chikwana, Cherrel Africa, and Yul Derek Davids. “Democratic Governance in South Africa: The People’s View.” 2003.
- No.23 Mattes, Robert, Michael Bratton, and Yul Derek Davids. “Poverty, Survival, and Democracy in Southern Africa.” 2003.
- No.22 Pereira, Joao C. G., Yul Derek Davids, and Robert Mattes. “Mozambicans’ Views of Democracy and Political Reform: A Comparative Perspective.” 2003.
- No.21 Whiteside, Alan, Robert Mattes, Samantha Willan, and Ryann Manning. “Examining HIV/AIDS in Southern Africa Through the Eyes of Ordinary Southern Africans.” 2002.
- No.20 Lewis, Peter, Etannibi Alemika, and Michael Bratton. “Down to Earth: Changes in Attitudes Towards Democracy and Markets in Nigeria.” 2002.
- No.19 Bratton, Michael. “Wide but Shallow: Popular Support for Democracy in Africa.” 2002.
- No.18 Chaligha, Amon, Robert Mattes, Michael Bratton, and Yul Derek Davids. “Uncritical Citizens and Patient Trustees? Tanzanians’ Views of Political and Economic Reform.” 2002.

- No.17 Simutanyi, Neo. "Challenges to Democratic Consolidation in Zambia: Public Attitudes to Democracy and the Economy." 2002.
- No.16 Tsoka, Maxton Grant. "Public Opinion and the Consolidation of Democracy in Malawi." 2002.
- No.15 Keulder, Christiaan. "Public Opinion and Consolidation of Democracy in Namibia." 2002.
- No.14 Lekorwe, Mogopodi, Mpho Molomo, Wilford Molefe, and Kabelo Moseki. "Public Attitudes Toward Democracy, Governance, and Economic Development in Botswana." 2001.
- No.13 Gay, John and Thuso Green. "Citizen Perceptions of Democracy, Governance, and Political Crisis in Lesotho." 2001.
- No.12 Chikwanha-Dzenga, Annie Barbara, Eldred Masunungure, and Nyasha Madingira, "Democracy and National Governance in Zimbabwe: A Country Survey Report." 2001.
- No. 11 The Afrobarometer Network. "Afrobarometer Round I: Compendium of Comparative Data from a Twelve-Nation Survey." 2002.
- No.10 Bratton, Michael and Robert Mattes, "Popular Economic Values and Economic Reform in Southern Africa," 2001.
- No. 9 Bratton, Michael, Massa Coulibaly and Fabiana Machado, "Popular Perceptions of Good Governance in Mali," March 2000.
- No.8 Mattes, Robert, Yul Derek Davids and Cherrel Africa, "Views of Democracy in South Africa and the Region: Trends and Comparisons," October 2000.
- No.7 Mattes, Robert, Yul Derek Davids, Cherrel Africa and Michael Bratton, "Public Opinion and the Consolidation of Democracy in Southern Africa," July 2000.
- No.6 Bratton, Michael and Gina Lambright, "Uganda's Referendum 2000: The Silent Boycott," 2001.
- No.5 Bratton, Michael and Robert Mattes, "Democratic and Market Reforms in Africa: What 'the People' Say," 2000.
- No.4 Bratton, Michael, Gina Lambright, and Robert Sentamu, "Democracy and Economy in Uganda: A Public Opinion Perspective," 2000.
- No.3 Lewis, Peter M. and Michael Bratton, "Attitudes to Democracy and Markets in Nigeria," 2000.
- No.2 Bratton, Michael, Peter Lewis and E. Gyimah-Boadi, "Attitudes to Democracy and Markets in Ghana," 1999.
- No.1 Bratton, Michael and Robert Mattes, "Support for Democracy in Africa: Intrinsic or Instrumental?" 1999.

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX.....	vi
LISTE DES FIGURES	vii
RESUME EXECUTIF	viii
I - INTRODUCTION.....	1
Contexte economique et social.....	1
Hypothèses de travail	2
Environnement de l'enquete et fiabilite des donnees	4
Caractéristiques socio-démographiques	5
II - LES SENEGALAIS ET LA DEMOCRATIE	7
Soutien à la démocratie	7
Ampleur de la démocratie:	10
Degré d'appréciation de la démocratie	12
III - LA NATURE DE LA DEMOCRATIE SENEGALAISE.....	12
CONSOLIDATION DE LA DEMOCRATIE LIBERALE:.....	12
Perception des Sénégalais par rapport au droit de propriété	12
Les Sénégalais et le régime partisan.....	13
Les Sénégalais et le sens de la Démocratie	14
Les Sénégalais et le collectivisme comme modèle de société.....	15
CONSOLIDATION DE LA DEMOCRATIE NEOPATRIMONIALE	15
Le type de régime économique des Sénégalais	15
Le modèle de gestion de l'économie	16
Les Sénégalais et le mode de gestion patrimonial du pouvoir	17
Les Sénégalais en face du service public	17
DEPRESSURISATION DE L'AUTORITARISME	18
Limitation du mandat présidentiel.....	18
Type de régime politique.....	19
Comparaison gouvernements pré et post-alternance.....	19
IV - LES PERFORMANCES GOUVERNEMENTALES, LES ATTITUDES ET LES ATTENTES ECONOMIQUES	23
Les attitudes et attentes	23
Les performances économiques du gouvernement	25
V - CONFIANCE DES SENEGALAIS DANS LES INSTITUTIONS	27
Les élus.....	27

Les notables confrériques.....	31
Les Sénégalais et la justice.....	31
Les médias.....	34
Les Sénégalais et l'administration publique.....	34
VI - CULTURE POLITIQUE ET IDENTITE DES SENEGALAIS.....	35
L'affaiblissement du « contrat social » sénégalais.....	35
Une ardeur militante relative.....	35
Une participation politique en hausse.....	36
Une citoyenneté active à l'occasion.....	37
VII - CONCLUSION.....	37
BIBLIOGRAPHIE.....	39
ANNEXE 1 : PRESENTATION D'AFROBAROMETRE.....	43
ANNEXE 2 : PRESENTATION DES VARIABLES -CLES.....	44
ANNEXE 3 : LISTE DE QUELQUES TABLEAUX COMPLEMENTAIRES.....	45

LISTE DES TABLEAUX

<i>Tableau N°1 : Autres personnes ayant suivi l'interview (Q99).....</i>	<i>4</i>
<i>Tableau N°2 : Ecart observés</i>	<i>5</i>
<i>Tableau N°3 : Données socio-démographiques</i>	<i>6</i>
<i>Tableau N°4 : Degré de soutien à la démocratie</i>	<i>9</i>
<i>Tableau N°5 : Profondeur de la démocratie selon les sous-groupes.....</i>	<i>11</i>
<i>Tableau N°6 : droit à la propriété (q17)</i>	<i>13</i>
<i>Tableau N°7 : Position par rapport au monopartisme (q35a)</i>	<i>14</i>
<i>Tableau N°8 : Type de multipartisme (q31)</i>	<i>14</i>
<i>Tableau N°9 : Signification de la Démocratie (q39).....</i>	<i>14</i>
<i>Tableau N°10 : Signification de la Démocratie selon les catégories (q39).....</i>	<i>15</i>
<i>Tableau N°11 : Opposition Intérêts individuels et intérêts collectifs (q62)</i>	<i>15</i>
<i>Tableau N°12 : Opposition Economie de marché et Economie dirigée (q12).....</i>	<i>15</i>
<i>Tableau N°13 : Opposition Economie de marché et Economie dirigée selon les catégories (q12)</i>	<i>16</i>
<i>Tableau N°14 : Modèle Economique de gestion de l'Etat (q13)</i>	<i>16</i>
<i>Tableau N°15 : Les riches sénégalais pourvoient aux besoins des cités (q13E).....</i>	<i>17</i>
<i>Tableau N°16 : Degré d'attachement à la légalité républicaine (q33A).....</i>	<i>17</i>
<i>Tableau N°17 : Degré d'attachement à la légalité républicaine selon les catégories (q33A)</i>	<i>17</i>
<i>Tableau N°18 : Attitudes des usagers envers service public (q60).....</i>	<i>18</i>
<i>Tableau N°19 : Attitudes des usagers envers service public selon les catégories (q60)</i>	<i>18</i>
<i>Tableau N°20 : Attitudes des usagers envers service public selon les confréries (q60).....</i>	<i>18</i>
<i>Tableau N°21 : Limitation ou non-limitation du mandat présidentiel (q32).....</i>	<i>19</i>
<i>Tableau N°22 : Catégorie de système politique (q35).....</i>	<i>19</i>
<i>Tableau N°23 : Comparaison entre gouvernements pré et post alternance (q36)</i>	<i>20</i>
<i>Tableau N°24 : Confiance au Président de la République (q43a)</i>	<i>27</i>
<i>Tableau N°25 : Performance du Président de la République.....</i>	<i>28</i>
<i>Tableau N°26 : Corruption du Président de la République et des fonctionnaires de la Présidence (q51a)</i>	<i>29</i>
<i>Tableau N°27 : Confiance à l'Assemblée Nationale</i>	<i>30</i>
<i>Tableau N°28 : Corruption des élus (q51b)</i>	<i>31</i>
<i>Tableau N°29 : Corruption des chefs selon les confréries</i>	<i>31</i>
<i>Tableau N°30 : Confiance aux tribunaux (q43j)</i>	<i>32</i>
<i>Tableau N°31 : Règlement des conflits violents? (q73).....</i>	<i>32</i>
<i>Tableau N°32 : Causes des conflits violents.....</i>	<i>33</i>
<i>Tableau N°33 : Corruption des juges et magistrats (q51f).....</i>	<i>33</i>
<i>Tableau N°34 : Confiance aux médias</i>	<i>34</i>
<i>Tableau N°35 : Performance des autorités administratives déconcentrées</i>	<i>34</i>
<i>Tableau N°36 : Les Identités de groupe (q54).....</i>	<i>35</i>
<i>Tableau N°37 : Dirigeant et membre actif de syndicats, d'organisation professionnelle ou de comités de développement (q24b).....</i>	<i>36</i>
<i>Tableau N°38 : Activités politiques</i>	<i>36</i>
<i>Tableau N°39 : Capacité d'influence de l'action du Gouvernement (q36e1)</i>	<i>37</i>
<i>Tableau N°40 : Contacter souvent des élus.....</i>	<i>37</i>

LISTE DES FIGURES

<i>Figure N°1 : Comparaison du degré de soutien à la démocratie au Sénégal et dans d'autres pays africains</i>	<i>7</i>
<i>Figure N°2 : Degré de soutien à la démocratie selon zones de sécurité, le sexe et le milieu.....</i>	<i>8</i>
<i>Figure N°3 : Soutien à la démocratie selon les groupes d'âge</i>	<i>9</i>
<i>Figure N°4 : Etude comparative de la profondeur de la démocratie au Sénégal, dans Afrobarometre1, au Mali et au Botswana(cf table1-6, Afrobarometer paper11)</i>	<i>11</i>
<i>Figure N°5 : Satisfaction avec la démocratie.....</i>	<i>12</i>
<i>Figure N°6 : Droit de propriété selon le milieu, le sexe, les partis et les zones de sécurité.....</i>	<i>13</i>
<i>Figure N°7 : Choix des dirigeants par des élections selon la confrérie.....</i>	<i>21</i>
<i>Figure N°8 : Choix du type de régime économique selon le milieu, le sexe, les partis et les zones de sécurité.....</i>	<i>22</i>
<i>Figure N°9 : Signification de la démocratie selon le milieu, le sexe, les partis et les zones de sécurité....</i>	<i>22</i>
<i>Figure N°10 : Appréciation de la situation économique du pays.....</i>	<i>23</i>
<i>Figure N°11 : Appréciation de la situation économique du pays selon le milieu, le sexe, les partis et les zones de sécurité</i>	<i>24</i>
<i>Figure N°12 : Attitudes économiques.....</i>	<i>25</i>
<i>Figure N°13 : Les problèmes les plus importants</i>	<i>26</i>
<i>Figure N°14 : Les performances gouvernementales selon les domaines</i>	<i>27</i>
<i>Figure N°15 : Confiance au Président selon le milieu, le sexe, les partis et les zones de sécurité</i>	<i>28</i>
<i>Figure N°16 : Performance du Président de la République en fonction des variables clés.....</i>	<i>29</i>
<i>Figure N°17 : Degré de proximité des députés l'égard de leurs mandants en fonction des variables-clés</i>	<i>30</i>

RESUME EXECUTIF

Pour répondre à la problématique posée dans ce rapport à savoir la nature de la démocratie sénégalaise et ses performances et contreperformances, l'équipe d'Afrobarometre a réalisé une enquête nationale d'opinion en décembre 2002. L'enquête était basée sur un échantillon de 1200 personnes, âgés d'au moins 18 ans, proportionnellement repartis sur les dix premières régions du pays (Matam est compris dans Saint Louis). Cette enquête intervient dans le cadre de Afrobarometre 2 (série conduite dans 15 pays africains).

Les résultats qui suivent, constituent ce que l'on peut considérer comme étant une photographie du citoyen sénégalais dans son appréciation à la fois de la situation politique, économique et sociale tant individuelle que nationale.

Principaux Résultats

➤ **Les sénégalais dans leur grande majorité proclament leur attachement à la démocratie**

- Les Sénégalais affirment vivre en démocratie et sont globalement satisfaits du fonctionnement de la démocratie dans leur pays (+51%). Cependant, il existe une infime proportion (2%) qui pense que le Sénégal n'est pas une démocratie.
- Trois sénégalais sur quatre estiment que la démocratie est préférable à tout autre système de gouvernement. Seulement 4% pensent que dans certaines circonstances un système non – démocratique peut lui être préférable et 7% soutiennent que peu leur importe le système en place.
- Un tiers pense que le système de gouvernement démocratique est synonyme de régime fondé sur la liberté et l'égalité entre les citoyens.
- Mais pour près de la moitié (49%), la démocratie n'a de sens que si elle permet aux citoyens d'accéder au minimum vital.
- Dans l'ensemble, il y a une appréciation positive du développement et de l'ancrage à la fois des droits et liberté d'association (75%), de pensée et d'expression (77%) et enfin de vote (74%).

➤ **De quel type de démocratie s'agit-il : libérale, patrimoniale ou autoritaire ? La démocratie sénégalaise tendrait à revêtir un caractère plutôt libéral avec quelques relents de néopatrimonialisme et d'autoritarisme (notamment en ce qui concerne le système de gestion de l'économie).**

- Les Sénégalais sont acquis dans leur grande majorité (89%) à l'idée de respecter le droit de propriété par une juste et préalable indemnité en cas d'expropriation du propriétaire.
- Quant au modèle de gouvernement, les sénégalais (75%) optent pour un rejet non équivoque du régime mono partisan. Ils sont en total désaccord (44%) avec l'existence d'un seul parti susceptible de briguer les suffrages et de gouverner.
- Le rejet du monopartisme ne signifie pas pour autant acceptation ou adhésion au régime de multipartisme intégral. En effet, sur le nombre de partis politiques nécessaires pour l'animation du jeu politique, les sénégalais affirment leur préférence pour un multipartisme limité ou encadré (56% contre 40% pour un multipartisme ouvert).

- Quant au modèle de société, les sénégalais se prononcent à 78% pour le collectivisme.
- Les sénégalais semblent peu favorables à l'idée que le Président de la République gère le pouvoir comme un bien propre en outrepassant les lois votées par l'Assemblée Nationale. En effet, seuls 14% le lui reconnaissent contre 68% qui se prononcent pour la consécration de la prérogative parlementaire.
- En interprétant les positions suivantes du citoyen devant le service public:
 - i- ne pas s'en faire, juste attendre
 - ii- ou écrire une lettre au directeur de service comme étant des attitudes « républicaines » ;
 - iii- faire ce que bon vous semble, comme attitude « anti-républicaine » ;
 - iv- et enfin offrir un pourboire ou user de ses relations, comme attitude « clientéliste » .

On peut en conclure que les sénégalais inclineraient vers un comportement plutôt clientéliste (57%) que républicain (38%).

- Selon une très forte majorité de sénégalais (71%), le Président ne doit pas pouvoir briguer plus de deux mandats.
- S'agissant du type de régime politique, ils sont une très confortable majorité à dire leur opposition au système autoritaire ou totalitaire d'exercice du pouvoir (plus 76%).

➤ **Pour les sénégalais, cette conception politique de la démocratie revêt elle un même contenu au plan économique ? Au regard des résultats relatifs aux questions d'ordre économique, il n'y a pas nécessairement concordance entre les aspects politique et économique de la démocratie. En effet, l'enthousiasme des sénégalais est moins visible lorsqu'il s'agit de la situation économique.**

- En effet, s'agissant du type de régime économique qui semble le plus proche de leur opinion, les Sénégalais sont partagés entre l'économie de marché (42%) et l'économie dirigée (44%). A noter cependant, une proportion significative d'indifférents (12%).
- Aussi, ils sont assez partagés entre le modèle de gestion libéral, celui de la libre entreprise (59%) et le modèle collectiviste dans le cadre duquel l'Etat planifie les activités économiques (55%). Cependant, ils ne sont pas insensibles au mode de gestion autoritaire mais s'agissant seulement du domaine économique.
- Environ 50% des répondants pensent que la situation économique actuelle du pays est mauvaise ou très mauvaise ; ce qui déteint sur leur propre situation (44%).
- Un sénégalais sur deux pense que sa situation économique est identique à celle de ses compatriotes. Cependant, ils considèrent que cette situation est meilleure que celle de leurs voisins immédiats des pays limitrophes (Q2b).
- Afin de relever l'économie nationale, une majorité des sénégalais affirme être disposée à faire des sacrifices économiques (55%). Mais, par contre un bon tiers pense aussi que l'Etat devrait abandonner les réformes économiques, si le coût de celles-ci s'avérait onéreux ; d'autant plus que selon 69% des personnes interrogées, les politiques économiques n'ont en réalité profité qu'à quelques uns seulement.

- Il y a lieu de croire, pour environ 51% des répondants, en des lendemains meilleurs dans la mesure où la situation économique devrait pouvoir s'améliorer dans les 12 prochains mois.
- **En attendant l'embellie, les sénégalais se trouvent confrontés à un certain nombre de problèmes.**
- Les problèmes économiques les plus importants auxquels l'Etat devrait s'attaquer concernent essentiellement le développement économique. Parmi les huit réponses les plus récurrentes seule une pourrait être extraite du lot à savoir celle du crime et de l'insécurité.
 - Les quatre principaux types de problèmes souvent évoqués sont les suivants : chômage, sécurité alimentaire, agriculture et pauvreté/inégalité.
- **Face à ses problèmes comme à d'autres, le gouvernement afficherait des limites (contreperformances).**
- Dans le domaine économique les performances de l'Etat ne sont pas toujours jugées concluantes.
 - Le gouvernement est jugé moins performant dans la création d'emplois (62%) et de même, il ferait peu pour assurer la stabilité des prix (70%). Quant à la réduction du fossé entre riches et pauvres, ses performances sont jugées mauvaises par 66% des enquêtés. Par ailleurs, les sénégalais (54%) se déclarent non satisfaits des actions entreprises par le gouvernement pour assurer la sécurité alimentaire.
 - Le gouvernement aurait échoué, selon les enquêtés, sur les questions suivantes : chômage, sécurité alimentaire, agriculture et pauvreté/inégalité. Ce n'est que pour le problème, accès à l'eau potable, que l'on décèle un relatif regain de confiance .
- **Ces limites seraient contrebalancées par des performances significatives parfois, comme dans le cas de l'accès à l'eau potable.**
- Les sénégalais apprécient, en majorité (50%), positivement les performances du gouvernement dans sa manière de gérer l'économie. Ce qui est loin d'être le cas pour ses actions dans certains secteurs clés.
 - Les domaines où les actions du gouvernement semblent bien appréciées sont : l'éducation, la sécurité, la lutte contre le paludisme et le VIH/SIDA et enfin la résolution des conflits.
- **Ces résultats significatifs ne semblent pourtant pas avoir grand effet sur l'ampleur des attentes ; lesquelles ne seraient pas sans conséquence sur le poids de la légitimité des institutions.**
- **La Présidence de la République** : Malgré la confiance placée dans l'institution présidentielle (73%) et l'appréciation positive de l'action du Président de la République (71%), la majorité des personnes interrogées jette un regard critique, sur les rapports que les fonctionnaires de la présidence entretiennent avec la chose publique.
 - **L'Assemblée Nationale**: Comparée à l'appréciation portée sur l'institution présidentielle, les sénégalais manifestent une confiance toute relative (52%) à l'endroit de l'institution parlementaire. Toutefois des particularités subsistent en la matière dans la mesure où l'institution exerce malgré tout un attrait significatif auprès de deux ruraux sur cinq. Hormis ceux –ci, 60%

des enquêtés pensent que les élus se préoccupent peu de leurs intérêts. Par ailleurs, pour trois sénégalais sur cinq, leurs élus seraient corrompus.

- **La justice:** Globalement les sénégalais font confiance à la justice et à l'institution judiciaire (69%). S'agissant toutefois de son personnel (magistrats) et du recours qu'ils font à ses services, sept personnes interrogées sur dix manifesteraient une confiance toute relative.
- **Les notables et/ou chefs traditionnels :** A l'inverse, les Sénégalais se tournent volontiers vers les notables et/ou chefs traditionnels (23%) pour un mode de règlement souvent amiable des litiges (médiation, consensus). Une telle attitude s'expliquerait d'une part par la nature des conflits en cause (individuels comme collectifs) et d'autre part par la défiance à l'égard des mécanismes juridictionnels.

➤ **Le peu d'attachement à l'élite politique et étatique, à l'opposé de l'élite traditionnelle religieuse pourrait s'interpréter sous l'angle d'un déficit de culture politique et d'une faiblesse structurelle de l'état .**

- Du point de leur perception collective, ils ne sont pourtant que 45% de sénégalais à s'identifier d'abord par la religion (pour 95% de musulmans dans la population totale). Hormis cet élément identitaire, les sénégalais se révèlent en définitive peu enclin à revendiquer leurs particularismes.
- Les sénégalais sont peu syndiqués (plus de 70% ne sont pas membres de syndicats), peu mobilisés dans des structures socioprofessionnelles (moins de 25%) et somme toute peu actifs dans des organisations communautaires de développement (moins de 35%).
- Par contre, les sénégalais, quelle que soit leur condition ou leur milieu, aiment beaucoup discuter de politique quant bien même ils seraient confrontés à des conditions socioéconomiques moins favorables (76% pour les femmes et 81% en zone rurale).
- De façon générale, on remarque un pourcentage élevé de participation politique élevé chez les Sénégalais. En effet si cette participation devait être évaluée sur la base de l'échelle classique qui va de 0 à 3, 0 pour le vote, 1 pour l'information politique, 2 activité de militantisme politique et 3 l'appartenance à une organisation partisane, on pourrait situer le sénégalais entre le 2 et le 3.
- En effet, plus de 70% des sénégalais déclarent avoir déjà pris part à un meeting alors que presque autant sont prêts à initier un débat sur une question d'intérêt général, tout comme ils sont un bon tiers à être prêts à manifester leur mécontentement par rapport à une décision politique quelconque.
- Toutefois, s'agissant de la mise en œuvre du pendant naturel de la liberté qui est leur responsabilité de contrôle à l'égard de leurs représentants politiques, elle reste à parfaire. En effet, ils sont peu nombreux les sénégalais qui reconnaissent entretenir une relation suivie avec les élus (25%).

Conclusion

Au sortir de cette étude sur ce que l'on pourrait considérer à bien des égards comme étant un portrait plus ou moins affiné de la société sénégalaise et des sénégalais, on est tenté de retenir un certain nombre d'idées dominantes articulées autour des préoccupations déjà exprimées dans l'introduction.

Le premier trait qui semble se dégager c'est l'émergence d'une forme d'individualisme politique cependant bien chevillé à une grande solidarité économique. En effet, les Sénégalais restent très attachés aux différentes conquêtes libérales et démocratiques acquises de façon successive depuis 1960. Mais, compte tenu des difficultés économiques qu'ils vivent, ils accordent encore à l'Etat un rôle prépondérant dans la gestion de leur vie quotidienne.

Autrement dit, sur bien des aspects les résultats de l'enquête semblent confirmer l'irréversibilité du choix du modèle de gouvernement démocratique libéral par les Sénégalais qui irait de pair avec un attachement encore vivace aux modes de régulation sociale traditionnels. Cependant, s'agissant de la gestion des affaires collectives, ils s'abandonneraient volontiers dans les bras de l'Etat. Cette prééminence de l'Etat et des autorités publiques de façon générale ne serait pas sans conséquence sur la façon de conduire les affaires publiques et les résultats auxquels celles-ci peuvent donner lieu. Mais somme toute, si les Sénégalais en ont une opinion positive, ils refusent de cautionner les attitudes patrimonialistes qui pourraient en découler. Tout comme ils entendent se défier des tendances autoritaristes de façon générale.

I - INTRODUCTION

CONTEXTE ECONOMIQUE ET SOCIAL

En Afrique, de façon générale et au sud du Sahara en particulier, le Sénégal bénéficie du label d'un régime démocratique, à la fois permanent et stable. Si cette réputation ne paraît pas exagérée en ce que ce système de gouvernement découle d'un choix constitutionnel constant depuis l'indépendance (1960), elle n'en est pas pour autant entièrement juste dans la mesure où un monopartisme de fait a régné de 1966 à 1974 (date de la création du Parti Démocratique Sénégalais (PDS), actuellement au pouvoir. De 1974 à 1981, s'en est suivie une période de multipartisme limité à trois puis à quatre partis, seuls autorisés à concourir pour la conquête du suffrage des électeurs. On aurait pu penser que l'avènement de Abdou Diouf, en remplacement de Léopold Sédar Senghor (premier Président de la République) à la tête de l'Etat et l'élargissement subséquent du champ politique, allait ouvrir au système démocratique de nouvelles perspectives; n'excluant pas l'alternance, point d'orgue de toute démocratie. Pour diverses raisons, il n'en a rien été jusqu'au 19 mars 2000.

Parallèlement à cette situation de blocage politique, le Sénégal était confronté à d'énormes difficultés économiques qui découlaient selon les experts à la fois, de la détérioration constante des termes de l'échange et de la sécheresse qui sévit depuis le début des années 70. La combinaison de ces deux facteurs soumettra l'économie sénégalaise à une situation de tensions en définitive insoutenable, au point de pousser les gouvernements successifs, de Senghor à Diouf, à négocier avec les institutions financières internationales (Banque Mondiale, Fonds Monétaire International) la mise en place de plans d'ajustement structurel. L'objectif poursuivi, ici comme partout ailleurs en Afrique et dans les pays sous développés, est à la fois de dégraisser le secteur public pour le rendre plus efficient et de fortifier le secteur privé en lui insufflant une dynamique de développement. Au regard des évaluations déjà faites ou en cours, les résultats sont loin d'être probants (VAN DE WALLE). En effet, on ne semble pas encore avoir accédé au stade du développement tant souhaité et les effets des plans s'avèrent particulièrement désastreux à l'égard des couches les plus faibles de la société sénégalaise (syndrome de crise économique permanente).

La relative stabilité politique et sociale du Sénégal s'accommode mal des violences enregistrées à l'occasion des scrutins électoraux à la fin des années 80 (1988) ou consécutives aux revendications irrédentistes qui sévissent en Casamance depuis 1982. C'est pour aplanir toutes ces difficultés que les dirigeants politiques sénégalais expérimentent depuis le début des années 90 le système de gouvernement élargi à l'opposition. Cette nouvelle formule de gestion du pouvoir aurait procuré une accalmie politique et sociale propice aux réformes consensuelles, comme celle qui a abouti à un nouveau code électoral (1992). L'amélioration des règles d'encadrement du jeu électoral grâce à ce texte va rendre possible l'avènement d'une alternance qui surviendra finalement lors des élections présidentielles de février-mars 2000. Celles-ci se sont soldées par la victoire de Me Abdoulaye Wade et de son parti le PDS.

Le rôle joué globalement, par les organisations de la société civile, les mass media et les institutions indépendantes d'observation et d'arbitrage des élections comme l'Observatoire National des Elections (ONEL), est considérable. En effet, on a noté avec intérêt la médiation qu'une organisation non gouvernementale comme la Rencontre Africaine pour la Défense des Droits de l'Homme et des peuples (RADDHO) a entreprise et réussi entre les différents protagonistes, dans des situations de tension, à propos de l'accès des candidats aux media publics. Tout comme les radios et journaux privés ont pu jouer le rôle de vecteur de la citoyenneté au moment de ces consultations. Mais, c'est incontestablement la création et l'expérimentation, en dehors de la logique administrative classique, d'une institution de surveillance et de contrôle de l'ensemble des opérations électorales qui va constituer la révolution sur le champ électoral. En effet, c'est l'ONEL qui se tiendra à équidistance, à la fois de l'administration et des différents acteurs politiques, pour assurer la garantie d'une élection libre, juste et transparente.

Arrivé sur ces entrefaits, ce que le langage commun a tendance à appeler aujourd'hui « le régime de l'alternance », est confronté à un double défi : maintenir les acquis politiques et ne pas décevoir les espoirs populaires.

La portée de cet événement politique est considérable. Ce n'est certes pas la première fois qu'un changement politique survient de manière pacifique à la tête d'un Etat dans la sous région ; mais, en l'occurrence, celui-ci se réalise dans un pays dont la spécificité politique, comme nous l'avons vu, reste très forte. Son ampleur est telle que va s'ouvrir pour la nouvelle majorité politique une période relativement longue d'état de grâce qui va durer au moins jusqu'à la fin du cycle des différentes élections, consécutives à l'installation du nouveau chef de l'Etat et finalement remportées largement par la coalition au pouvoir (le parti majoritaire et ses alliés).

Depuis l'installation des différentes assemblées locales et surtout la nomination au poste de Premier ministre du Secrétaire Général adjoint du PDS, ce parti a désormais entre les mains tous les leviers du pouvoir. Cette nouvelle phase coïncide aussi avec le début de la période probatoire pour la nouvelle majorité. En effet, dans le cadre de sa gestion du pouvoir, celle-ci est soumise depuis lors à un contrôle systématique et sur pièce de la part des citoyens, fondé sur les promesses qui ont pu être faites auparavant.

Qu'en est-il aujourd'hui?

HYPOTHESES DE TRAVAIL

Dans la littérature politique africaniste en général, la démocratie sénégalaise a toujours suscité des interrogations quant à sa nature patrimoniale ou autoritaire (cf. par exemples: Bratton et Van de Walle, Diaw et Diouf, Diop et Diouf, Olukoshi, Schatzberg et Young). Ces doutes sur sa dimension véritablement libérale persistent encore en dépit des nombreuses conquêtes engrangées sur le long chemin qui a conduit à l'alternance par les urnes en mars 2000.

En rapport avec les principaux objectifs de Afrobaromètre (Annexe 1), nous entendons à travers ce rapport poser et répondre à la problématique de la nature de la démocratie sénégalaise, en mettant particulièrement l'accent tant sur ses performances que sur ses contreperformances. Dans cette perspective, nous avons posé trois hypothèses.

Ce sont:

- 1- la consolidation de la démocratie libérale
- 2- la consolidation de la démocratie néopatrimoniale
- 3- la dépressurisation de l'autoritarisme

Dans les développements qui vont suivre, nous allons tenter de vérifier ces trois principales hypothèses à la lumière d'une caractéristique fondamentale qui affecterait, selon plusieurs auteurs, l'Etat sénégalais. En effet, pour CRUISE O'BRIEN par exemple, celui-ci repose sur ce qu'il appelle le « contrat social sénégalais », fruit d'un accord tacite entre les confréries et le pouvoir politique débouchant sur un échange d'avantages mutuels (soutien pour le pouvoir politique et octroi de facilités matérielles pour les guides religieux. On appelle confrérie, le rassemblement de fidèles autour d'un guide spirituel qui remplit un rôle d'intermédiation, à la fois, social et mystique dans la pratique de l'islam soufi¹.

En effet, si le poids de cette variable se vérifie toujours tel qu'il est généralement présenté par la littérature majoritaire, elle devrait logiquement rejaillir sur le comportement à la fois collectif et individuel des sénégalais. Nous entendons y prêter une attention particulière.

¹ Les principales confréries que l'on retrouve au Sénégal sont les suivantes : khadre, layène, mouride et tidiane.

La consolidation de la démocratie libérale

L'hypothèse de la consolidation de la démocratie libérale nous amène à interpréter la politique au Sénégal, à l'heure actuelle, avec sérénité. A cet égard, la continuité constitutionnelle semble avoir déteint positivement sur la culture politique des citoyens. Le passage du système de parti unique, de fait, au multipartisme intégral qui a rendu possible la victoire de l'opposition, par la voie des urnes, en 2000, correspond au renforcement gradué d'une culture politique qui vient en appoint aux institutions et à la pratique démocratique dans le pays.

Si cette interprétation est correcte, certains comportements devraient prédominer dans le pays, à savoir notamment :

- La population devrait, dans une large proportion percevoir la démocratie en termes de libertés publiques; celles-ci incluant à la fois les libertés politiques et certains droits économiques.
- La démocratie devrait être défendue par beaucoup de personnes
- Elle devrait être d'un niveau conséquent
- Le soutien aux institutions démocratiques devrait être équilibré et réel.

Cet état d'esprit est celui qu'on attend du citoyen dans une démocratie transparente qui protège et promeut à la fois les libertés fondamentales et la bonne gouvernance.

La consolidation de la démocratie néopatrimoniale

La consolidation de la démocratie néopatrimoniale au Sénégal nous renverrait l'image de la plupart des régimes politiques africains. La démocratie néopatrimoniale conserve au plan formel les règles démocratiques mais dans son essence tous les rapports sont individualisés; ceux qui participent au pouvoir ayant souvent un statut à part. Si la démocratie sénégalaise doit être rangée dans cette catégorie, les perceptions des citoyens s'articuleraient de la façon suivante :

- la démocratie appréhendée sous son aspect plutôt économique
- le soutien à la démocratie peut pâtir de la répartition déséquilibrée du revenu national dans le cadre de cette démocratie néopatrimoniale
- la démocratie pâtira forcément de l'inefficacité du système
- le soutien aux gouvernants sera plus solide que celui qu'on apporte aux institutions

Même si les systèmes néopatrimoniaux ont tendance à fonctionner sur une base minimaliste, leur logique tend à modeler les citoyens autrement, en leur inculquant des réflexes aux antipodes de ce qui est officiellement proclamé.

L'assouplissement de l'autoritarisme démocratique

Si c'est cette troisième et dernière hypothèse qui prévaut, on serait dans la situation où les institutions dégageraient aux yeux des citoyens l'image de garant de l'ordre politique. On le sait, souvent en Afrique, l'ardent désir d'assurer le développement et de veiller à l'harmonie ethnique engendrent souvent cet autoritarisme démocratique; alors que les pressions extérieures et intérieures poussent, au contraire, à plus de liberté. Dans une telle perspective, les caractéristiques de l'état d'esprit du citoyen devraient être les suivantes:

- la démocratie peut être perçue comme source de conflits
- le pouvoir d'Etat appréciable mais avec une prestation économique jugée insuffisante, du fait que le développement et l'ordre servent de motifs à une pratique autoritaire qui annihile tout progrès. Ici c'est la responsabilité de l'Etat qui est en jeu.

L'objectif principal de cette étude est double : évaluer l'attitude des citoyens/électeurs sénégalais et en même temps essayer de saisir leurs opinions à l'égard non seulement de chacun des trois types de régime précédemment identifiés mais aussi du point de vue de leurs interactions. Cette étude, d'envergure nationale, vient certes s'ajouter à l'abondante littérature politique sénégalaise mais en y apportant quelque chose de nouveau et fondamental : Ce que pensent les citoyens sénégalais eux-mêmes de leur propre univers.

ENVIRONNEMENT DE L'ENQUETE ET FIABILITE DES DONNEES

Il s'agit de passer en revue ici tous les points d'interrogation qui, comme ceux relatifs au questionnaire en lui-même, à l'attitude ou aux sentiments des répondants, sont susceptibles d'entacher la qualité des données recueillies.

Du questionnaire

Globalement, la plupart des questions semblent avoir été bien comprises par les enquêtés (réponses à q102). En effet, seuls 8% des répondants semblent avoir éprouvé des difficultés à leur propos contre 67% qui n'en ont pas eues ou qui en ont peu eues. Ceci dénoterait l'absence de difficultés particulières pour la traduction et l'administration du questionnaire dans les quatre langues nationales (Diola, puular, serere et wolof) retenues dans le cadre de l'enquête.

De l'attitude des répondants

Dans l'ensemble les répondants ont fait preuve d'une grande disponibilité lors de l'administration du questionnaire (q103d). En effet, on a relevé une telle attitude chez 79% d'entre eux ; ce qui pourrait être interprété comme étant le signe d'un intérêt certain qu'ils attachaient aux différents thèmes de l'enquête(q103b).

Du sentiment des répondants

Dans la majorité des cas, les interviews ont été réalisées dans un cadre confidentiel parce que l'enquêté n'était soumis à l'influence d'une quelconque présence (40%) autre que celle de personnes de son cercle familial restreint (époux et enfants) (20%).

Tableau N°1 : Autres personnes ayant suivi l'interview (Q99)

Autres personnes ayant suivi l'interview	%
Personne	40
Epoux(se) seulement	6
Enfants seulement	14
Quelques autres	36
Petite foule	4

Ces différents chiffres présumeraient de la liberté de réaction des enquêtés par rapport aux questions qui leur ont été posées. Cette attitude n'est jamais démentie même lorsqu'ils pensent être en présence d'un émissaire du gouvernement de façon générale, ainsi entendu de toute autorité ou institution centrale de l'Etat (62%). Il en est ainsi même dans les zones d'insécurité (Ziguinchor et Kolda) où la situation aurait pu susciter une peur ou à tout le moins une méfiance à l'égard de toute initiative qui pourrait être regardée comme institutionnelle ou officielle. Ceci est loin d'être le cas dans la mesure où le pourcentage de répondants qui pensent que l'enquête est commanditée par le gouvernement (environ 40%) se situe en deçà des chiffres enregistrés dans des régions comme Dakar, Fatick et Tambacounda (61%) ; pour le pourcentage de méfiants aussi, qui reste sinon insignifiant du moins faible, la situation est la même (cf

tableaux en annexe 2). Donc, pour répondre aux questions, l'écrasante majorité des enquêtés (89%) n'a éprouvé le besoin de recueillir l'avis de quiconque. Seuls 11% l'ont fait. ²

De façon globale et définitive, les interviews semblent s'être déroulées en dehors de toute influence susceptible d'obérer la liberté du répondant. Ce sentiment serait confirmé du reste par le pourcentage de réponses négatives (84%) à la question de savoir si quelqu'un a influencé ou non le répondant au cours de l'interview (q101).

En conclusion, à s'en tenir strictement à l'interprétation de l'attitude des personnes interrogées, on pourrait en déduire une très forte présomption d'honnêteté (87%) qui postule la fiabilité des données de l'enquête.

De l'échantillon

La première enquête Afrobaromètre au Sénégal est basée sur un échantillon de 1200 individus, suffisamment représentatif de la population sénégalaise majeure (18 ans et plus). Les enquêtés ont été choisis au hasard. Autrement dit, il existe une chance égale de pouvoir figurer parmi les répondants. Par conséquent, les résultats issus de cette enquête sont susceptibles de refléter de façon plus ou moins fidèle (marge d'erreur de plus ou moins 5%) l'opinion des sénégalais. On est d'autant plus fondé à le penser que les écarts entre la population de référence et celle de l'échantillon sont si minimes que l'on n'a pas eu besoin de recourir à des redressements (weights).

Tableau N°2 : Ecart observés

Région	Urbain	Rural
Dakar	0.9997	1.0001
Diourbel	1.0005	1.
Fatick	0.999	1.0012
Kaolack	0.9996	1.0001
Kolda	0.9953	1.0048
Louga	0.9996	0.9997
Saint Louis	0.9998	1
Tambacounda	0.9997	1.0001
Thiès	1.0004	1.0002
Ziguinchor	0.9998	1.0004

CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

Le tableau N°3 confirme encore, s'il en était besoin, la représentativité de l'échantillon à travers la structure de la population par sexe et par religion.

Un rapide examen des chiffres révèle que les Sénégalais dans leur écrasante majorité pratiquent la religion musulmane mais dans le cadre de confréries. Par ailleurs, on constate qu'il y a une frange relativement importante (le tiers) de la population qui n'a subi aucune instruction.

² La question Q100 est ainsi libellée : le répondant s'est-il avisé auprès d'autres personnes pour répondre aux questions ?

Tableau N°3 : Données socio-démographiques

TAILLE DE L'ECHANTILLON	N = 1200	REGIONS	%
Homme /Femme	49.3 : 50.7	Dakar	24.8
Age moyen	34	Diourbel	9.3
Urbain/Rural	46.4 : 53.6	Fatick	6.0
		Kaolack	12.9
EDUCATION		Kolda	7.7
Non scolarise	31.3	Louga	5.3
Education non formelle	26.4	Saint Louis	8.1
Niveau elementaire	12.5	Tambacounda	5.0
Diplome elementaire	6.1	Thies	15.6
Niveau secondaire	15.3	Ziguinchor	5.3
Diplome secondaire	3		
Enseignement professionnel	2.5	LANGUES	
Niveau universitaire	2.2	Wolof	44
Diplome universitaire	0.7	Serer	14
		Mandinka	5
RELIGION		Pulaar	28
Sans	1	Diola	5
Musulman	94	Soninké	2
Sans confrerie	9	Autres	3
Mouride	43		
Tidjane	41	REVENUS	
Khadre	7	Rien	61.7
Layene	0.5	Jusqu'à 10 000 fcfa	10.3
Autre confrerie	0.3	10 001 - 20 000 fcfa	4.9
Catholique	5	20 001 - 30 000 fcfa	4.6
Protestant	0.6	30 001 - 40 000 fcfa	1.9
Protestant (Evangelique/Pentecote)	0.2	40 001 - 50 000 fcfa	2.5
Religion traditionnelle	0.1	50 001 - 100 000 fcfa	5.8
		100 001 - 200 000 fcfa	5.6
		200 001 - 300 000 fcfa	1.8
		300 001 - 400 000 fcfa	0.6
		Plus de 400 000 fcfa	0.4

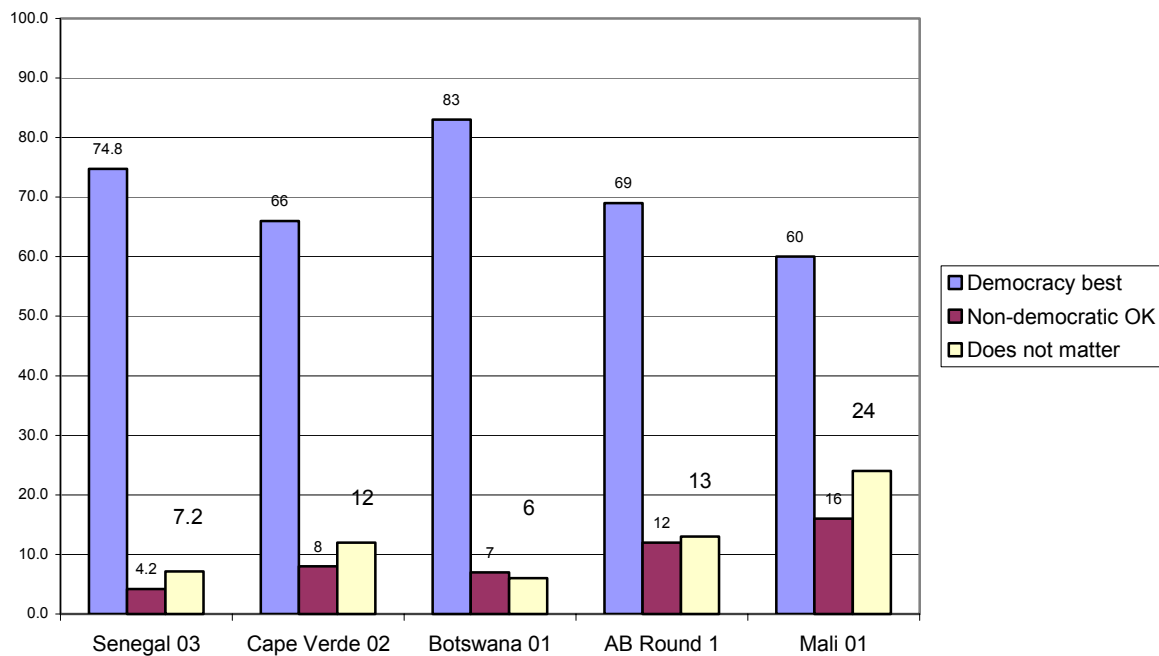
II - LES SENEGALAIS ET LA DEMOCRATIE

SOUTIEN A LA DEMOCRATIE

Le soutien à la démocratie au Sénégal est nettement élevé comparativement à d'autres pays africains de situation similaire. En effet, 75% environ des enquêtés estiment que la démocratie est préférable à tout autre système de gouvernement. Seulement 4% pensent que dans certaines circonstances un système non – démocratique peut être préférable et 7% soutiennent que peu leur importe le système en place (figure 1)³.

Pour le continent africain dans son ensemble, les résultats de la 1^{ère} série d'enquêtes Afro baromètre (1999 – 2001), révèlent un large soutien à la démocratie (69%).

Figure N°1 : Comparaison du degré de soutien à la démocratie au Sénégal et dans d'autres pays africains

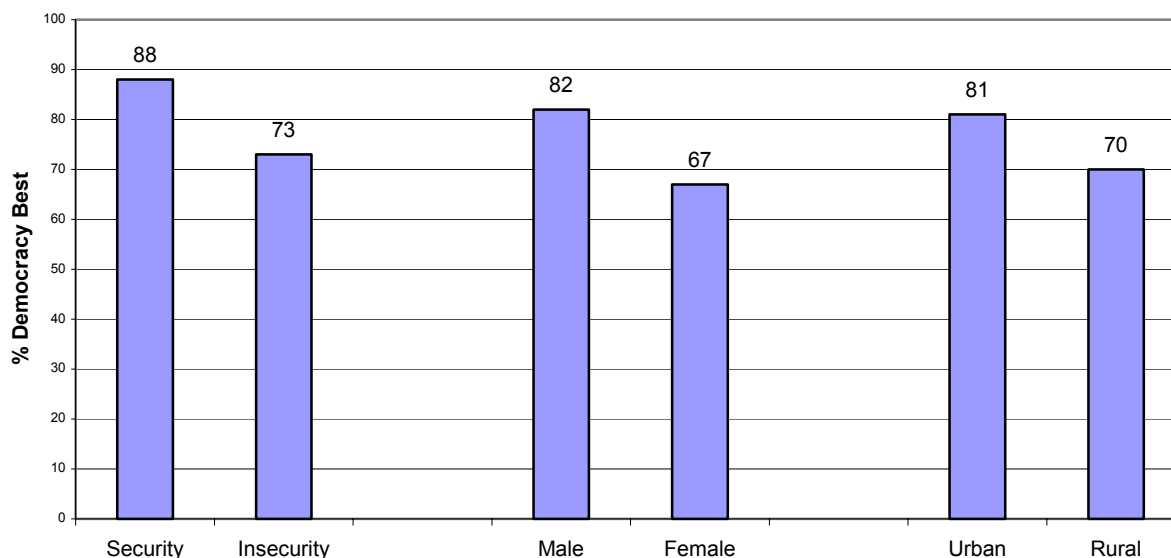


En comparaison du Cap Vert qui a aussi connu l'alternance par les urnes, le Sénégal apparaît dans une meilleure position. Tout comme, il fait mieux que le Mali, son voisin francophone, mais dont la situation socioéconomique paraît moins favorable. Toutefois, rapporté au cas du Botswana, qui comme le Sénégal expérimente aussi depuis longtemps le système démocratique, la performance se situe bien en deçà (moins de 8%)(figure 1).

Cependant, lorsqu'on scrute les résultats de l'enquête sur ce point précis à la lumière d'un certain nombre de variables, on relève divers enseignements d'importance inégale.

³ La question N° 38 est libellée de la façon suivante : « Laquelle des trois affirmations suivantes est la plus proche de votre opinion ? A : la démocratie est préférable à toute autre forme de gouvernement. B : Dans certaines circonstances, un gouvernement non démocratique peut être préférable. C : Pour quelqu'un comme moi, peu importe quel type de gouvernement nous avons. »

Figure N°2 : Degré de soutien à la démocratie selon zones de sécurité, le sexe et le milieu



L'examen de la figure 2 fait ressortir une différence significative dans le degré de soutien à la démocratie en fonction des zones de sécurité ou d'insécurité. En effet, ce soutien est nettement plus élevé à Ziguinchor et Kolda⁴ par rapport au reste du pays. L'explication se trouverait dans trois types de facteurs. Le premier serait d'ordre historique : Ziguinchor fait partie des premières régions à s'ouvrir au débat politique à cause de la revendication autonomiste portée par ses leaders (Exemples : Ibou DIALLO et Emile BADIANE) bien avant l'accession du Sénégal à l'indépendance. Le deuxième facteur, d'ordre sociologique et anthropologique, réside dans le cosmopolitisme et l'égalitarisme qui affectent les rapports intracommunautaires dans ces régions. Le troisième et dernier facteur, d'ordre civique, postule une plus grande réceptivité politique de ces populations à cause d'un taux de scolarisation toujours plus élevé qu'ailleurs, quelles que soient les circonstances. La conjugaison de ces différents facteurs avec les nombreux problèmes socio-économiques qui découlent de la situation de tension fait que l'absence de démocratie se ressent intensément : « un seul être vous manque, l'univers se dépeuple ». S'agissant des zones de sécurité, cependant on relève la spécificité de la région de Dakar où les enquêtés manifesteraient aussi un soutien relativement élevé à la démocratie, à cause peut-être des privilèges économique et politique qui découlent du statut de leur région. Celle-ci abrite la capitale du pays.

De façon générale, le lien supposé entre statut économique élevé et degré de soutien important à la démocratie apparaît nettement dans les résultats de l'enquête au Sénégal. En effet, il y a un ensemble de facteurs socioéconomiques qui influent systématiquement sur le degré de soutien à la démocratie. Parmi ceux-ci, on note le niveau de scolarisation, le niveau de revenus et enfin le taux d'urbanisation. On relève aussi des différences importantes entre les hommes (54%) et les femmes (46%), tout comme celles qui existent en général entre les répondants en fonction de leur niveau d'instruction.

Malgré le poids de l'islam dans ce pays, les résultats ne laissent cependant apparaître chez les répondants aucune influence notable de la religion sur le degré de soutien à la démocratie. Sur ce point précis, la situation est la même que celle qui prévaut dans la plupart des pays qui ont fait l'objet de la première série d'enquêtes d'Afro baromètre (cf. Afrobarometer Briefing Paper N°3, September 2002, Islam, democracy and public opinion in Africa). Toutefois, si l'on s'intéresse de plus près aux seuls musulmans, on

⁴ Ces deux régions n'en constituaient qu'une seule, « la région de Casamance », avant la réforme de ??

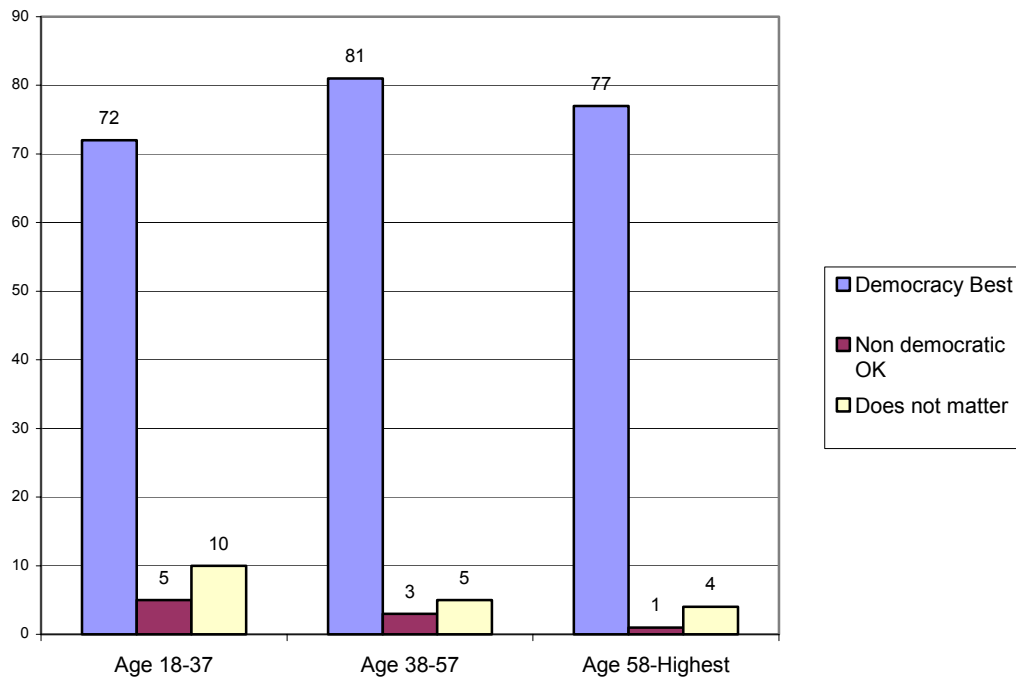
enregistre quelques différences selon la confrérie. Si l'on se réfère d'une part à la particularité, précédemment mentionnée, du système politique sénégalais qui reste encore très marqué par le poids de l'islam et d'autre part à l'histoire propre des rapports entre les autorités de l'Etat et les confréries, on comprend aisément cette subtilité (COULON, CRUISE O'BRIEN, GERCOP Rapport inédit, MAGASSOUBA et MARTY).

Tableau N°4 : Degré de soutien à la démocratie (percent)

Sénégal	75
Régions	
Dakar	28
Diourbel	8
Fatick	4
Kaolack	11
Kolda	9
Louga	4
Saint Louis	8
Tambacounda	5
Thies	16
Ziguinchor	6
Niveau d'instruction	
Enseignement informel seulement	0
Autres qualifications supérieures que l'Université	38
Université inachevée	18
Université achevée	27
Etudes post universitaires	17
Confrérie	
Sans confrérie	9
Mouride	41
Tidjane	42
Khadre	7
Layene	1
Ne sais pas	0
Autres	0

En s'intéressant à la structure d'âge des répondants, au-delà d'un large soutien à la démocratie on relève toutefois quelques différences de degré susceptibles de s'expliquer par l'histoire propre des générations. En effet, les plus âgés (qui se partagent entre 38 à 57 ans d'une part et 58 ans et plus d'autre part) témoins privilégiés des flux et reflux de la démocratie sénégalaise, la soutiennent fortement (respectivement 81% et 77%). Tout comme les moins âgés (18 à 37 ans) qui ne se situent cependant qu'à 72% ; ce qui peut paraître paradoxal pour la simple raison que cette tranche d'âge regroupe des personnes à la fois nées sous l'ère de la pleine démocratie (1981-2000) et réputées avoir joué un rôle déterminant de l'alternance (voir par exemple Diouf, Diaw et Diop, 2001). La relativité de ce soutien se conçoit plus facilement si l'on convient que le fait d'être né sous la démocratie prive ces jeunes, à l'opposé des adultes, d'un élément de comparaison par rapport à d'autres systèmes de gouvernement. Ceci est confirmé d'ailleurs par la proportion de 10% de ces jeunes qui avouent n'avoir pas de préférence particulière pour le type de régime en place.

Figure N°3 : Soutien à la démocratie selon les groupes d'âge



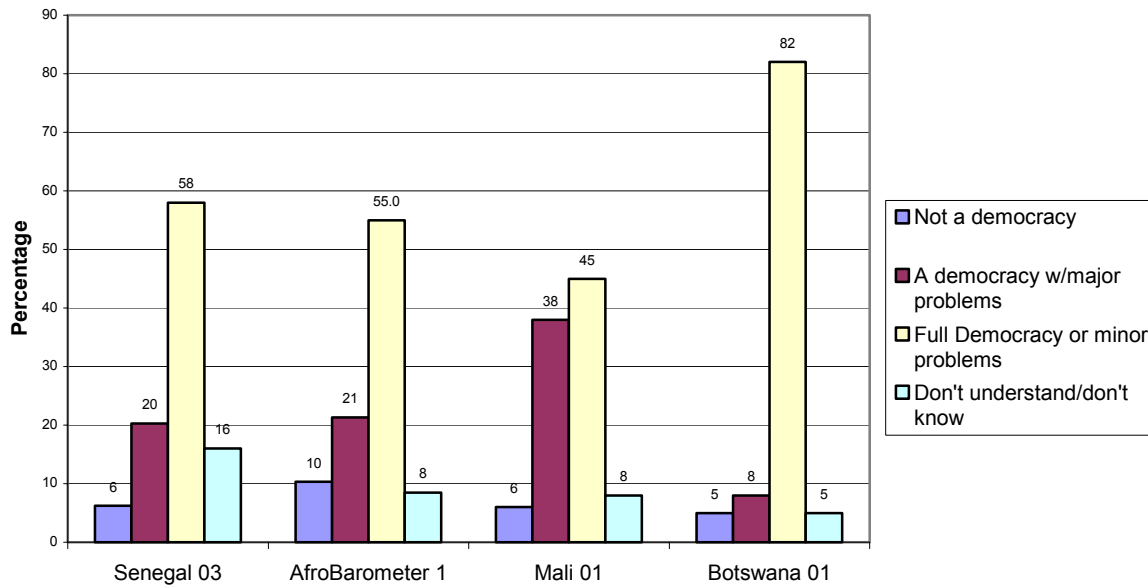
Pour ce qui est enfin de l'appartenance politique, les résultats ne laissent apparaître aucune différence significative s'agissant du degré de soutien à la démocratie. Les répondants, qu'ils se réclament de l'opposition ou de la majorité, manifestent dans leur très grande majorité un soutien à la démocratie (respectivement 72 et 78%. Il en ressort qu'au Sénégal, la démocratie semble bien ancrée.

AMPLEUR DE LA DEMOCRATIE:

Après avoir appréhendé le degré de soutien à la démocratie au Sénégal, il est normal de chercher à savoir comment ce système de gouvernement est perçu par les citoyens eux-mêmes.

Ainsi à travers les réponses fournies à la question « que vaut aujourd'hui la démocratie sénégalaise à votre avis? », et lorsqu'on regroupe entre elles les modalités : « pleine démocratie », « démocratie avec problèmes mineurs » et « oui, c'est une démocratie », le Sénégal apparaît dans une position fort avantageuse vis-à-vis de son voisin immédiat le Mali, tout comme dans le cadre d'une comparaison globale avec les pays envisagés dans la première série d'enquêtes d'Afrobaromètre 1 (1999-2001). Par rapport au Botswana, cependant, c'est l'inverse.

Figure N°4 : Etude comparative de la profondeur de la démocratie au Sénégal, dans Afrobarometre1, au Mali et au Botswana (cf table1-6, Afrobarometer paper11)



S'agissant de la profondeur (solidité) de la démocratie au Sénégal, elle apparaît de façon manifeste avec les différents pourcentages que l'on peut relever auprès des enquêtés qui affirment, quelle que soit la variable considérée, vivre en pleine démocratie. Ces pourcentages varient de 53% (zone rurale et femmes) à 72% (zone d'insécurité). De façon corrélative, ces chiffres sont confirmés par le faible pourcentage de répondants qui considèrent qu'on est en présence d'une démocratie avec des problèmes majeurs (généralement 23% à peine. La seule exception se retrouve chez les partisans de l'opposition (26%) dont la situation politique aiguise la sensibilité à la question.

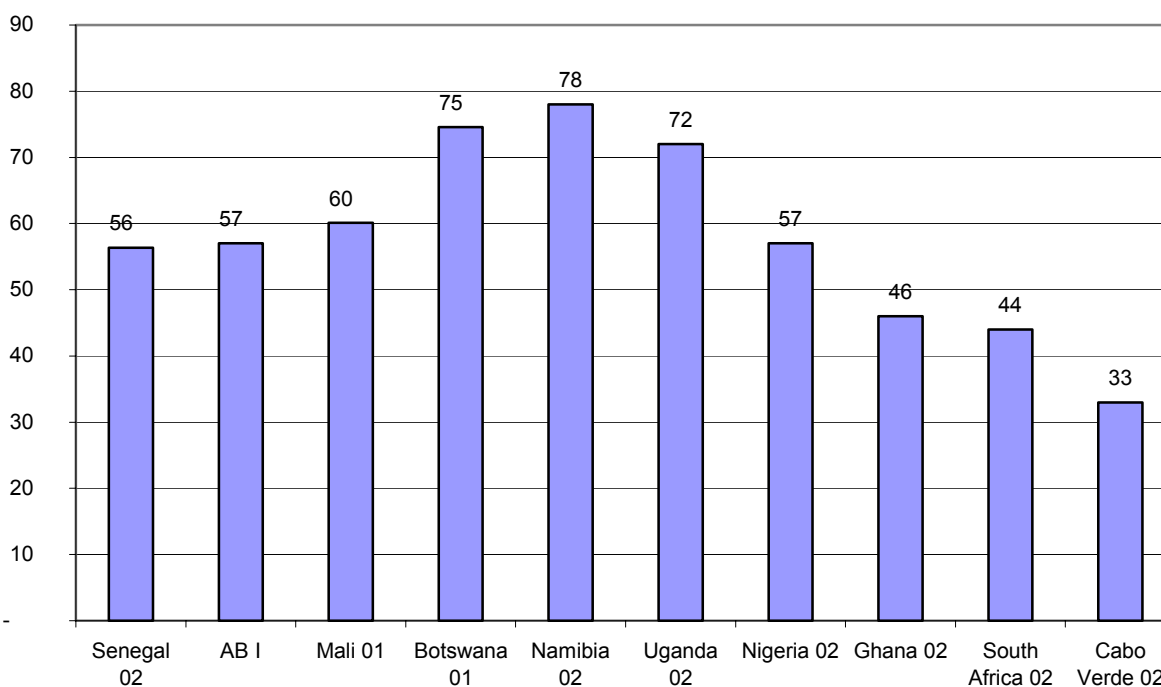
Tableau N° 5 : Profondeur de la démocratie selon les sous-groupes

Sous-groupes	Pas une Démocratie	Une démocratie avec des problèmes majeurs	Une pleine démocratie / avec des problèmes mineurs	Je ne sais pas / Comprends pas
Partis d'opposition	5	26	57	12
Parti majoritaire	6	17	64	14
Zone de Sécurité	7	20	55	18
Zone d'Insécurité	1	22	72	5
Homme	7	23	62	8
Femme	5	18	53	24
Zone urbaine	8	21	62	9
Zone rurale	5	20	53	22

Sur ce point précis, les résultats confirment globalement les tendances qui ont été dégagées précédemment quant au degré de soutien à la démocratie. Il en est par exemple ainsi de la différence selon les zones de sécurité et d'insécurité : dans celle-ci le soutien et la solidité de la démocratie y sont plus manifestes. De façon corrélative, la solidité de la démocratie est plus sujette à question concernant les catégories socioéconomiques plus faibles (zone rurale 22%) ou moins instruites (femmes 24%).

DEGRE D'APPRECIATION DE LA DEMOCRATIE

Figure N°5 : Satisfaction avec la démocratie



Le niveau de satisfaction des sénégalais par rapport à la Démocratie est assez confortable, compte tenu du pourcentage élevé de soutien dont elle a bénéficié et à son degré de profondeur.

D'ailleurs, les chiffres fournis par le tableau n° 5 permettent de classer le Sénégal dans le peloton de tête après le Botswana, donc dans une position enviable.

Les sénégalais sont globalement satisfaits du fonctionnement de la démocratie (+50% quelque soit la variable considérée. Mais cette satisfaction est plus notable s'agissant des sympathisants de la majorité au pouvoir (64%) . Ce qui est fort compréhensible du fait de l'alternance politique qui les a récemment portés au pouvoir. Dans les zones d'insécurité le fonctionnement de la démocratie sénégalaise a également été approuvé par 67% des répondants. Cette forte adhésion des habitants des zones d'insécurité trouve son explication dans leur aspiration à la stabilité et à la sécurité qui sont considérées comme des vecteurs de la démocratie.

III - LA NATURE DE LA DEMOCRATIE SENEGALAISE

CONSOLIDATION DE LA DEMOCRATIE LIBERALE

Il s'agit de voir à travers les résultats de l'enquête quels sont les éléments qui permettent d'accréditer la thèse de la consolidation de la démocratie libérale.

PERCEPTION DES SENEGALAIS PAR RAPPORT AU DROIT DE PROPRIETE

La théorie libérale repose sur deux piliers : la liberté et la propriété. Le degré de libéralisme de l'Etat est toujours appréhendé par rapport à l'importance que l'on accorde à ces deux facteurs.

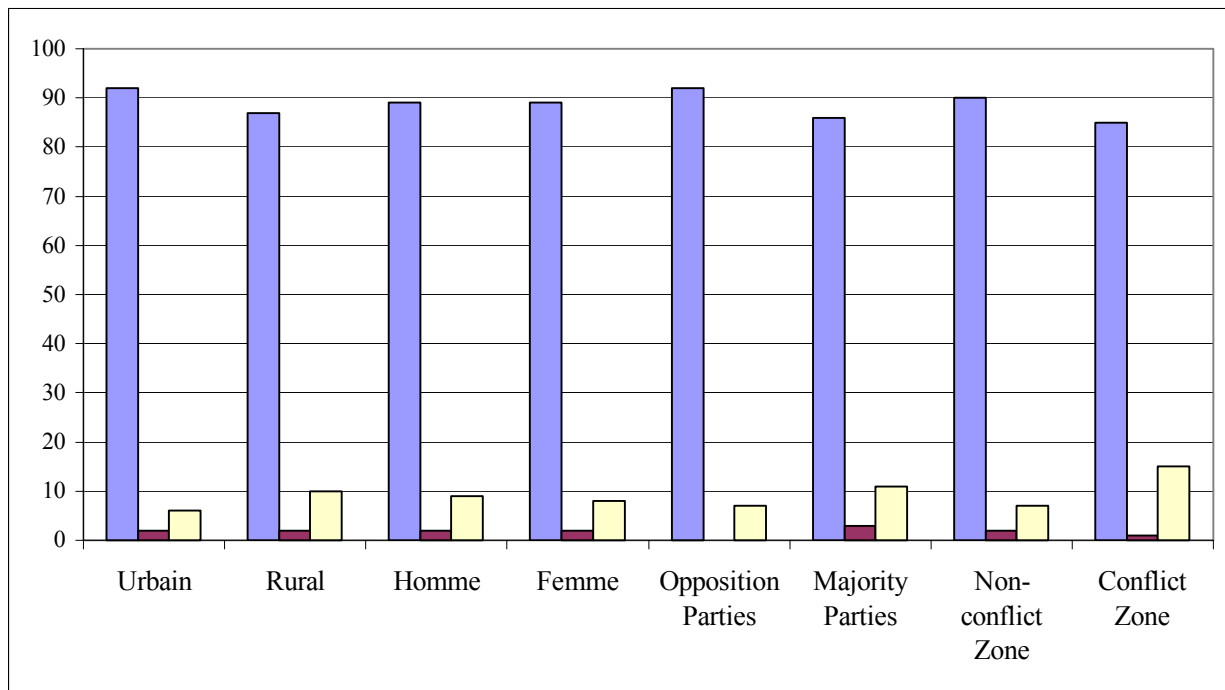
Comme dans les démocraties libérales classiques, les Sénégalais sont acquis dans leur grande majorité (89%) à l'idée de respecter le droit de propriété par une juste et préalable indemnité en cas d'expropriation du propriétaire (Q17).

Tableau N° 6 : droit à la propriété(q17)

	%
Accord	89
Ni désaccord ni accord	2
Désaccord	8
Ne sait pas	1

Cette perception est la même partout quelle que soit la catégorie considérée et surtout chez les citadins et les « sans confréries » (plus de 93%)

Figure N°6 : Droit de propriété selon le milieu, le sexe, les partis et les zones de sécurité



LES SENEGALAIS ET LE REGIME PARTISAN

A la question relative au modèle de gouvernement, les $\frac{3}{4}$ des personnes interrogées optent pour un rejet non équivoque du régime mono partisan. En effet, 44% sont en total désaccord avec l'existence d'un seul parti susceptible de briguer les suffrages et de gouverner. Cette opinion est encore plus nette en opposant simplement ceux qui sont pour ou contre le monopartisme (14% contre 76%), comme système de gouvernement.

Cette forte opposition au monopartisme est largement partagée par les personnes interrogées quelle que soit la catégorie considérée. A noter simplement, sa nette réaffirmation à la fois chez les hommes, parmi les sympathisants de l'opposition et dans les zones d'insécurité (plus de 81%).

Tableau N°7 : Position par rapport au monopartisme (q35a)

	%
Fortement désaccord	44
Désaccord	33
Ni désaccord ni accord	7
D'accord	10
Fortement d'accord	4
Ne sais pas	3

Ce rejet du monopartisme ne signifie pas pour autant acceptation ou adhésion au régime de multipartisme intégral. En effet, à la question Q31 sur le nombre de partis politiques nécessaires pour l'animation du jeu politique, les sénégalais affirment leur préférence pour un multipartisme limité ou encadré (56% contre 40% pour un multipartisme ouvert).

Cependant, il y a lieu de clarifier la portée de cette réponse. En effet, la supériorité des réponses favorables à A (Les partis politiques créent la division et la confusion, il n'est donc pas nécessaire d'en avoir plusieurs au Sénégal) par rapport à B (Plusieurs partis politiques sont nécessaires pour garantir que les sénégalais aient réellement le choix de ceux qui vont les gouverner) ne contredit pas forcément l'hypothèse de la consolidation de la démocratie libérale. Elle doit être simplement interprétée comme étant une réaction contextuelle qui découle du nombre élevé de partis politiques aujourd'hui (plus de 65) et de leur coût élevé pour le contribuable surtout au moment des élections.⁵

Tableau N° 8 : Type de multipartisme (q31)

	%
Multipartisme limité	56
Multipartisme ouvert	40
Aucun des deux	3
Ne sait pas	1

LES SENEGALAIS ET LE SENS DE LA DEMOCRATIE

On l'a vu, les Sénégalais sont fortement attachés au système de gouvernement démocratique. Celui-ci est synonyme de régime fondé sur la liberté et l'égalité entre les citoyens. Ils ont effectivement un bon tiers à le penser (37%). Mais pour autant selon la moitié environ des personnes interrogées (49%), la démocratie n'a de sens que si elle permet aux citoyens d'accéder au minimum vital (Q39).

Tableau N° 9 : Signification de la Démocratie (q39)

	%
Accorde à tout le monde une libre et égale voix dans les prises de décision	37
Aucune des deux valeurs	3
peut satisfaire les besoins économiques de base de tout le monde	49
Ne sait pas	11

Cette tendance se confirme généralement quelle que soit la catégorie des interrogés. Naturellement dans les zones d'insécurité, l'ampleur des privations fait que cette perception de la démocratie est nettement plus ample (74%).

⁵ Cf les déclarations du Président de la République allant dans le même sens le jour du récent scrutin local

Tableau n°10 : Signification de la Démocratie selon les catégories(q39)

	Démocratie = Liberté et Egalité	Démocratie= Aucune des deux	Démocratie= Satisfaction besoins économique	Ne sait pas
Urbain	44	3	50	3
Rural	32	3	48	17
Homme	44	4	47	6
Femme	31	3	51	16
Partis d'opposition	36	4	49	11
Partis de la majorité	36	4	49	11
Zone de sécurité	40	4	45	12
Zone d'insécurité	23	1	74	2

LES SENEGALAIS ET LE COLLECTIVISME COMME MODELE DE SOCIETE

L'attachement des Sénégalais au libéralisme (cf supra) n'est pas du tout synonyme d'individualisme, compris comme système dans lequel la liberté d'entreprendre est conférée à l'individu au détriment de la collectivité.

En effet, ils se prononcent à 78% pour le collectivisme comme modèle de société (Q62)

Tableau N°11 : Opposition Intérêts individuels et intérêts collectifs (q62)

	%
Accord	78
Ni désaccord ni accord	3
Désaccord	19
Ne sait pas	0

CONSOLIDATION DE LA DEMOCRATIE NEOPATRIMONIALE

LE TYPE DE REGIME ECONOMIQUE DES SENEGALAIS

S'agissant du type de régime économique qui semble le plus proche de leur opinion, les Sénégalais dans leur majorité sont partagés entre l'économie de marché (42%) et l'économie dirigée (44%). A noter cependant, une proportion significative d'indifférents (12%).

Tableau N°12 : Opposition Economie de marché et Economie dirigée (q12)

	%
Economie de marché	42
Economie dirigée	44
Peu importe	12
Ne sais pas	2

D'un point de vue catégorielle, la proportion des personnes favorables à l'économie dirigée s'accroît légèrement chez les ruraux (46%) et parmi les sympathisants de la majorité au pouvoir (49%) qui fait pourtant du libéralisme, son credo. A l'opposé le penchant pour l'économie de marché est plus net parmi les urbains (45%) et les sympathisants de l'opposition (53%) dont les chefs de file se réclament cependant du socialisme.

Derrière cette apparente contradiction se profilerait une supposée bonne ou mauvaise disposition de l'Etat selon qu'on appartient respectivement aux ruraux et au camp de la majorité ou aux urbains et à l'opposition.⁶

Tableau N°13 : Opposition Economie de marché et Economie dirigée selon les catégories(q12)

	Economie de marché	Economie dirigée	Peu importe	Ne sais pas
Urbain	45	42	12	1
Rural	39	46	13	2
Homme	41	46	11	1
Femme	42	42	13	2
Partis d'opposition	53	33	11	2
Partis de la majorité	37	49	13	1
Zone de sécurité	39	46	13	2
Zone d'insécurité	58	35	6	-

LE MODELE DE GESTION DE L'ECONOMIE

A la question de savoir quel modèle de gestion aurait la préférence des sénégalais, il apparaît que les personnes interrogées sont assez partagées entre le modèle libéral, celui de la libre entreprise (59%) et le modèle collectiviste dans le cadre duquel l'Etat planifie les activités économiques (55%).

Il apparaît donc que les Sénégalais ne sont pas insensibles au mode de gestion autoritaire mais s'agissant seulement du domaine économique.

L'idée qui prévaut ici est que dans les pays sous développés, au Sénégal comme ailleurs, compte tenu de la faiblesse des revenus des citoyens on attend de l'Etat qu'il assume un rôle central.

Tableau N°14: Modèle Economique de gestion de l'Etat(q13)

	Désaccord	Ni désaccord ni accord	D'accord	Ne sais pas
A- Le Gouvernement planifie production et distribution	31	12	55	2
B- Les individus décident pour eux-mêmes	26	14	59	1
C- Les gens retournent à la terre	19	12	67	1
D- Les experts économiques prennent les décisions	49	13	35	3
E- Les riches sénégalais pourvoient aux besoins des cités	22	7	70	2

L'action de l'Etat consisterait même à redistribuer les richesses nationales de façon plus équitable en prenant aux riches pour donner aux autres. L'idée de solidarité qui sous-tend les sociétés africaines apparaît nettement ici mais avec une connotation marxisante lorsqu'on met en rapport les partisans de l'économie planifiée et ceux qui sont favorables à ce que les riches sénégalais pourvoient aux besoins de la communauté. En effet, la proportion des personnes qui y sont favorables est très forte (73%).

⁶ En milieu rural, l'attitude de dépendance à l'égard de l'Etat a toujours été forte ; ce qui découlerait au Sénégal des décennies d'épouement de la dette paysanne lors de chaque campagne agricole. S'agissant des sympathisants de la majorité, ils escomptent logiquement de leur soutien politique une rétribution en retour de la part des dirigeants actuels de l'Etat.

Tableau N°15 : Les riches sénégalais pourvoient aux besoins des cités (q13E)

	%
Désaccord	20
Ni accord - ni désaccord	5
Accord	73
ne sait pas	2

LES SENEGALAIS ET LE MODE DE GESTION PATRIMONIAL DU POUVOIR

A la question de savoir, si le Président de la République peut gérer le pouvoir comme un bien propre en outrepassant les lois votées par l'Assemblée Nationale, les Sénégalais répondent majoritairement par la négative. En effet, seuls 14% le lui reconnaissent contre 68% qui se prononcent pour la consécration de la prérogative parlementaire.

Tableau N°16 : Degré d'attachement à la légalité républicaine (q33A)

	%
Assemblée Nationale souveraine, même si le Président de la République n'est pas d'accord	68
D'accord avec aucune	16
Le Président de la République doit outrepasser sans soucier de l'Assemblée Nationale	14
Ne sait pas	2

Ces tendances se trouvent confirmées à l'examen de la question au regard de nos catégories habituelles (exemples chez les ruraux et les partisans de la majorité 16%).

Tableau N°17 : Degré d'attachement à la légalité républicaine selon les catégories (q33A)

	AN souveraine, même si PR pas d'accord	D'accord avec aucune	PR doit outrepasser sans soucier de l'AN	Ne sait pas
Urbain	67	19	12	3
Rural	68	13	16	2
Homme	72	14	13	2
Femme	64	17	15	3
Partis d'opposition	76	12	11	0
Partis de la majorité	67	15	16	2
Zone de sécurité	65	18	15	3
Zone d'insécurité	85	3	11	1

LES SENEGALAIS EN FACE DU SERVICE PUBLIC

Si on interprète les positions de la manière suivante :

- Ne pas s'en faire, juste attendre ou écrire une lettre au directeur de service comme étant des attitudes « républicaines » ;
- Faire ce que bon vous semble, comme attitude « anti-républicaine » ;
- Offrir un pourboire ou user de ses relations, comme attitude « clientéliste »

On peut en tirer le principal enseignement selon lequel les sénégalais devant le service public tendraient à se comporter de façon plutôt clientéliste (57%) que républicaine (38%).

Tableau N°18: Attitudes des usagers envers service public (q60)

	%
Attitude antirépublicaine	1
Attitude républicaine	38
Attitude clientéliste	57
Autre	0
Ne rien faire	3

Cette attitude est cependant plus remarquable en milieu rural, dans les zones de sécurité et chez les sympathisants de la majorité au pouvoir (plus de 59%)

Tableau N°19: Attitudes des usagers envers service public selon les catégories (q60)

	Attitudes				
	antirépublicaine	républicaine	clientéliste	Autre	Ne rien faire
Urbain	1	41	55	-	3
Rural	0	36	59	0	4
Homme	1	38	58	0	3
Femme	1	39	57	-	4
Partis d'opposition	-	40	57	-	4
Partis de la majorité	0	36	60	-	4
Zone de sécurité	1	37	59	0	3
Zone d'insécurité	-	47	47	-	6

Au regard de la confrérie, cette attitude est confirmée avec une proportion nettement au dessus de la moyenne chez les mourides (66%) et les Layenes (67%).

Tableau N°20: Attitudes des usagers envers service public selon les confréries (q60)

Confréries	Attitudes				
	antirépublicaine	républicaine	clientéliste	Autre	Ne rien faire
Sans confrérie	2	44	50	-	4
Mouride	1	32	66	-	2
Tidiane	0	41	54	0	4
Khadre	-	49	44	-	7
Layene	-	33	67	-	-
Autres	-	67	33	-	-
Ne sais pas	-	100	-	-	-

DEPRESSURISATION DE L'AUTORITARISME

LIMITATION DU MANDAT PRESIDENTIEL

En effet, à la question de savoir si le Président de la République devrait pouvoir briguer autant de mandats qu'il le souhaite, ils sont une faible proportion de sénégalais à répondre positivement (20%). Or on le sait le risque de personnalisation du pouvoir est d'autant plus grand que la durée au pouvoir d'un chef s'allonge. A l'opposé, ils sont une très forte majorité (71%) à penser que le Président ne doit pas pouvoir briguer plus de deux mandats. Cette opinion est largement répandue parmi les enquêtés quelque soit la catégorie considérée, notamment en milieu urbain et dans les zones d'insécurité (plus de 80%).

Tableau N°21: Limitation ou non-limitation du mandat présidentiel (q32)

	A	D'accord avec aucune	B	Ne sait pas
Sénégal	20	8	71	1
Urbain	14	5	80	1
Rural	25	11	63	2
Homme	21	7	71	1
Femme	19	8	71	2
Partis d'opposition	21	5	74	-
Partis de la majorité	20	9	70	1
Zone de sécurité	21	9	69	1
Zone d'insécurité	16	3	81	-

A- Le Président de la République doit briguer autant de mandat qu'il souhaite

B- Le Président de la République doit respecter la loi, il ne peut pas briguer plus de deux mandats

Cette volonté de conjurer la personnalisation du pouvoir est d'autant plus remarquable et ferme que la sanction du régime de l'ancien Président Diouf est intervenue quelques mois après, que sa majorité à l'Assemblée ait fait sauter le verrou de la limitation du mandat présidentiel et du quart bloquant pour l'élection du chef de l'Etat dans l'ancienne constitution.

TYPE DE REGIME POLITIQUE

S'agissant du type de régime politique sous l'empire duquel les sénégalais aimeraient vivre, ils sont une très confortable majorité à dire leur opposition au système autoritaire ou totalitaire d'exercice du pouvoir (plus 76% des répondants). Eu égard à la longue tradition des débats politiques ouverts dont est caractéristique le système politique sénégalais ce choix ne saurait surprendre⁷.

Tableau n°22 : Catégorie de système politique (q35)

Etes-vous en désaccord ou en accord avec les alternatives suivantes	Désaccord	Ni désaccord ni accord	Accord	Ne sait pas
A- Seulement un parti politique est autorisé à briguer les suffrages	77	7	14	3
B- Toutes les décisions sont prises par un conseil de chefs ou d'anciens	45	15	39	1
C- L'armée vient gouverner	76	5	17	2
D- Les élections abolies et l'Assemblée Nationale le Président peut tout décider	77	9	11	3

COMPARAISON GOUVERNEMENTS PRE ET POST-ALTERNANCE

S'agissant de la comparaison entre les gouvernements pré et post-alternance, l'étude montre qu'il y a dans l'ensemble une appréciation positive par les Sénégalais du développement et de l'ancrage à la fois des droits et liberté d'association (75%), de pensée et d'expression (77%) et enfin de vote (74%) ; tout comme il y a une amélioration de la sûreté (63%), de la sécurité (50%) et globalement de la prise en compte de l'opinion du citoyen par le gouvernement, dans la gestion des affaires publiques (59%). Toutefois, ils sont à peine la moitié (49%) à estimer qu'il y a une plus grande considération des citoyens par le gouvernement (Q36). L'opinion sur ces différents points est sous-

⁷ Déjà en 1789, les ressortissants sénégalais de la ville de Saint Louis marquaient leur présence sur la scène politique française par le dépôt d'un cahier de doléances auprès des autorités de l'époque. Par la suite, la participation des habitants de cette colonie à l'animation de la vie politique métropolitaine sera constante jusqu'à l'indépendance du Sénégal..

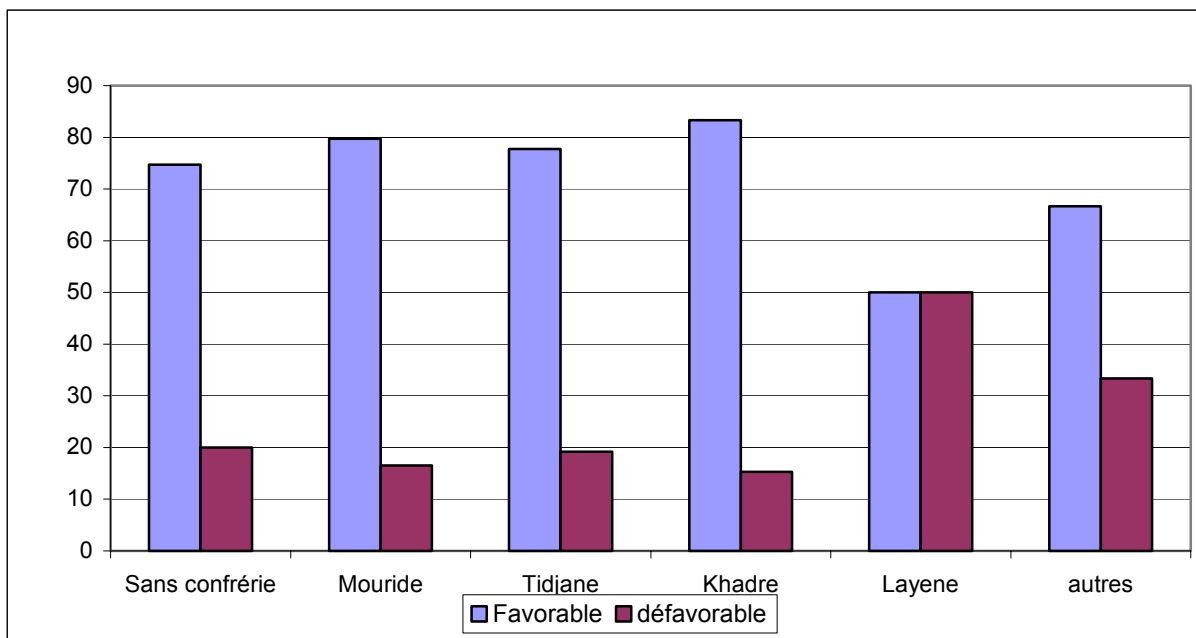
tendu par un certain nombre de faits et d'actions que la nouvelle majorité a voulu poser en rupture par rapport au précédent gouvernement. Il en est ainsi par exemple de la large consultation à travers tous les secteurs socioprofessionnels qui a précédé l'adoption de la nouvelle constitution du 22 janvier 2001.

Tableau n°23 : Comparaison entre gouvernements pré et post alternance(q36)

	Pire/ Beaucoup pire	Presque Identique	Mieux / Beaucoup mieux	Ne sait pas
A- La liberté de dire ce que vous pensez	8	13	77	2
B- La liberté de rejoindre toute organisation politique	6	17	75	2
C- La liberté de peur d'être arrêté quand vous êtes innocent	11	20	63	6
D- La liberté de choisir pour qui voter sans craindre des pressions	5	19	74	2
E- La capacité des gens ordinaires d'influencer ce que le gouvernement fait	10	24	59	8
F- La sécurité contre les crimes et la violence	24	23	50	3
G- Traitement égal et juste de tous par gouvernement	17	29	49	5

Globalement, on constate une confirmation de l'attachement des sénégalais, toutes catégories confondues, au caractère consensuel de la démocratie. C'est ainsi que des pourcentages sont enregistrés pour l'ensemble des variables : zones rurale (78%) et urbaine (77%), sexe (79% pour les hommes et 76% pour les femmes, zone de sécurité (78%) ou de conflit (76%), affiliation politique (80% pour opposition et 78% pour la majorité). Ces tendances sont d'autant plus intéressantes que l'opposition et la majorité politiques sont toutes deux favorables au choix démocratique des dirigeants, à travers des élections libres et transparentes.

Figure N°7 : Choix des dirigeants par des élections selon la confrérie



On remarquera que le pourcentage de l'opposition (80%) comparativement à celle de la majorité fait penser que l'on est effectivement dans une hypothèse de la légitimité légale rationnelle au sens Weberien du terme, donc à l'opposé d'un système de démocratie patrimoniale ou autoritaire. De la même façon que l'opposition actuelle a perdu le pouvoir, elle ne désespère pas de revenir aux affaires par le canal d'élections libres, transparentes et démocratiques.

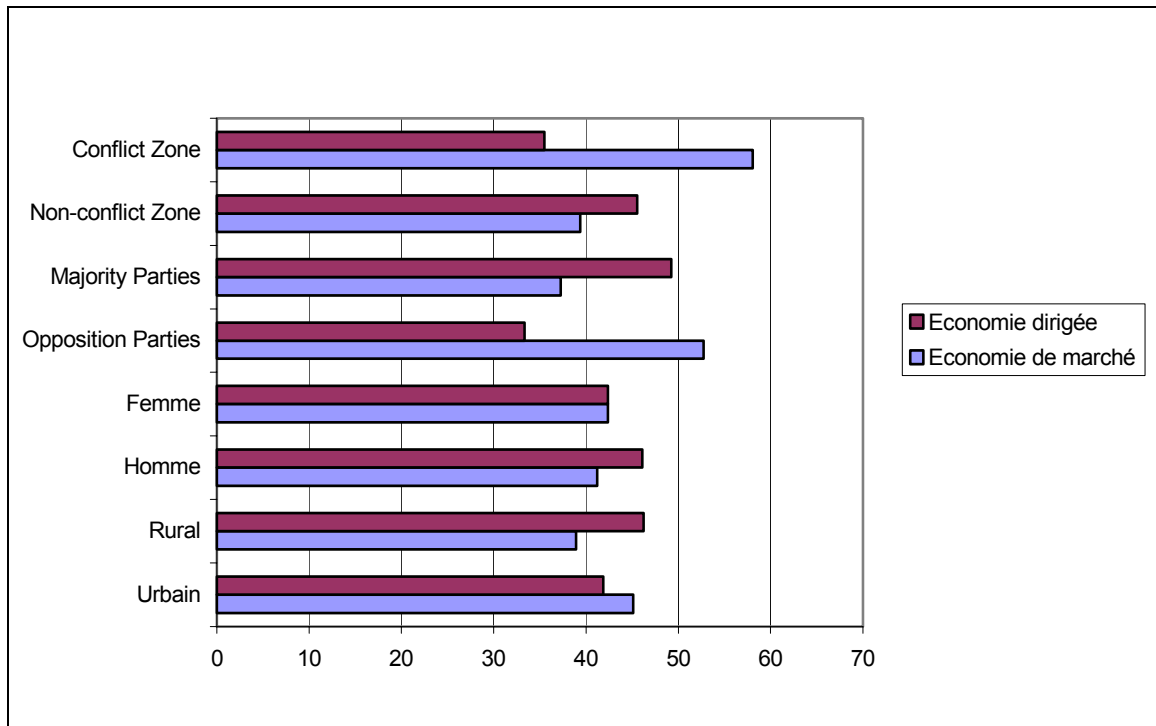
L'avènement de l'alternance en 2000 et la présence dans l'opposition significative de partis politiques de l'ancienne majorité présidentielle (AFP, PS, URD⁸) inclinent à croire que les Sénégalais sont acquis à la dévolution du pouvoir par les urnes.

Cependant cette démocratie libérale ne doit pas être synonyme de multipartisme sauvage (q31) ou de libéralisme économique (q62). Ils sont en effet 55% à se prononcer en faveur d'un multipartisme maîtrisé, encadré. Cette opinion renvoie à une époque relativement récente, où les choses étaient malgré tout beaucoup plus simples pour les électeurs. Il s'agit de la période qui a suivi la renaissance du multipartisme limite puis intégral au Sénégal.

Cet attachement des sénégalais à la liberté politique ne va pas forcément de pair avec la liberté économique base d'un régime de libéralisme du même nom (seuls 17% de réponses positives, quelle que soit la catégorie). L'explication d'une telle réserve devrait être recherchée dans le cadre de la culture solidariste africaine en général.

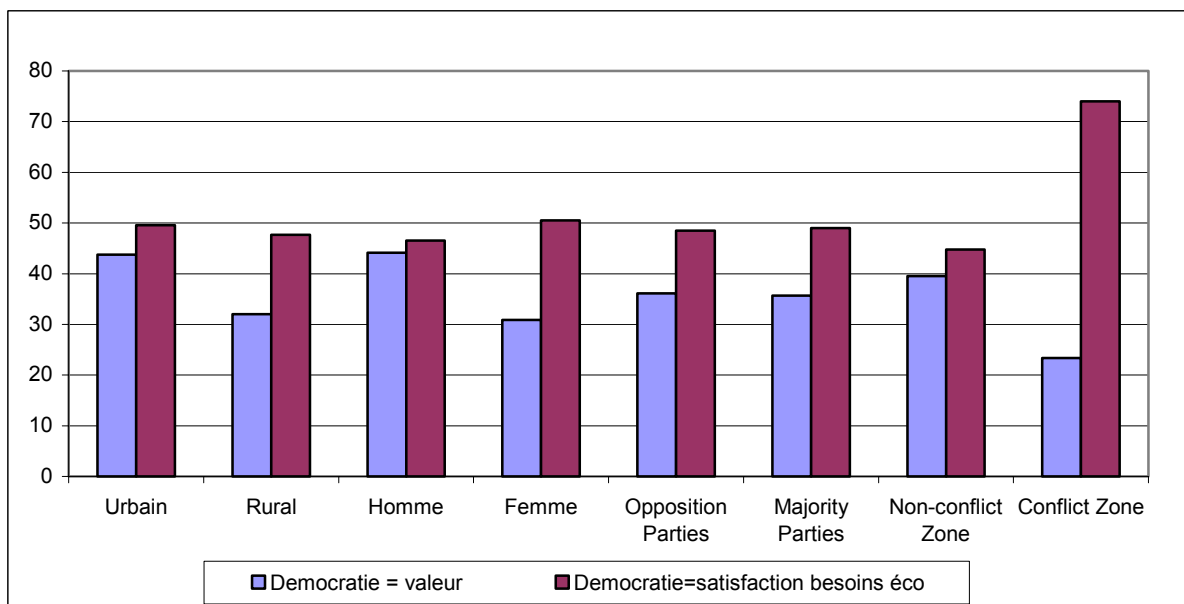
⁸ L'AFP, Alliance des Forces du Progrès, et l'URD, Union pour le Renouveau Démocratique, sont issues de l'ancien parti majoritaire : le PS, Parti Socialiste.

Figure N°8 : Choix du type de régime économique selon le milieu, le sexe, les partis et les zones de sécurité



Mais dans cet attachement à la démocratie libérale, il y a une connotation fonctionnelle voire utilitaire (q39 49%). Toutefois, la démocratie libérale au sens des Sénégalais serait synonyme d'un système de gouvernement pourvoyeur de bien-être économique.

Figure 9 : Signification de la démocratie selon le milieu, le sexe, les partis et les zones de sécurité



IV - LES PERFORMANCES GOUVERNEMENTALES, LES ATTITUDES ET LES ATTENTES ECONOMIQUES

LES ATTITUDES ET ATTENTES

Les performances économiques du gouvernement revêtent un intérêt tout particulier dans la mesure où les Sénégalais dans leur majorité pensent que la démocratie n'a de valeur que si elle parvient à satisfaire les besoins économiques des citoyens, quel que soit d'ailleurs le modèle de gestion dans le cadre duquel ils vivent (cf supra pour la réponse à la question q39 sur la signification de la démocratie). Lorsqu'on demande aux Sénégalais d'apprécier la situation économique actuelle du pays, tout comme leurs propres conditions de vie ; ils ont tendance à en dresser un tableau sombre. Environ 50% des répondants pensent que la situation économique actuelle du pays est mauvaise ou très mauvaise, contre 27% qui sont d'avis que celle-ci n'est ni bonne ni mauvaise. De manière générale, les répondants sympathisants des partis d'opposition apprécient négativement les résultats économiques du pays (50% environ). A l'opposé des citadins et de ceux qui vivent en zones d'insécurité, les ruraux pensent que les conditions économiques du pays sont légèrement meilleures ou très bonnes (Q1a).

S'agissant de leur propre situation, ils sont environ 26% à l'évaluer positivement contre 44% environ qui soutiennent le contraire (Q1b). Lorsqu'on demande aux enquêtés d'évaluer leur propre situation par rapport à celle de leurs compatriotes, ils sont environ 50% à penser qu'ils partagent une situation économique identique (Q2a), et quand ils se comparent à leurs voisins immédiats, la majorité des Sénégalais considère que la leur est meilleure (Q2b).

Figure N°10: Appréciation de la situation économique du pays

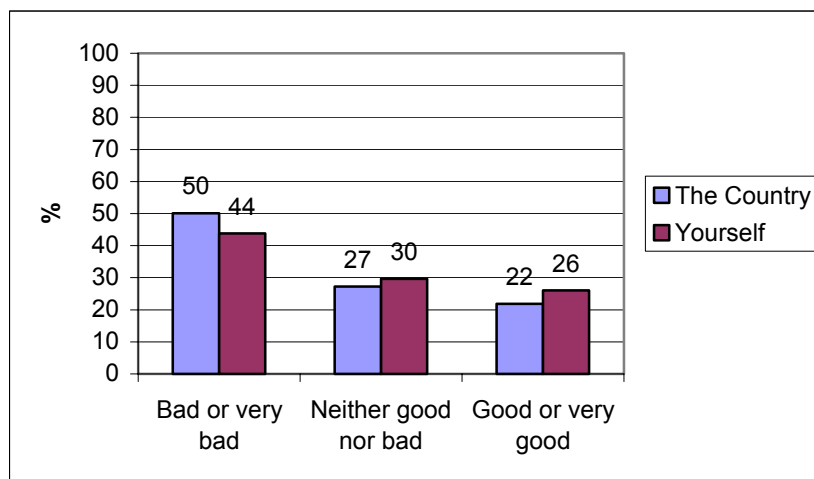
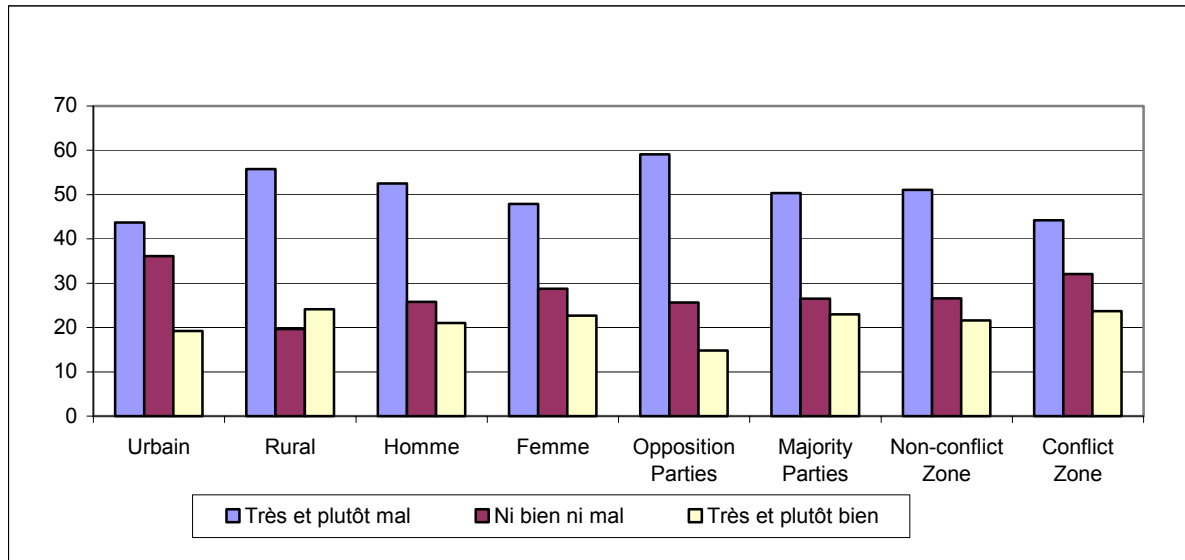


Figure N°11 : Appréciation de la situation économique du pays selon le milieu, le sexe, les partis et les zones de sécurité



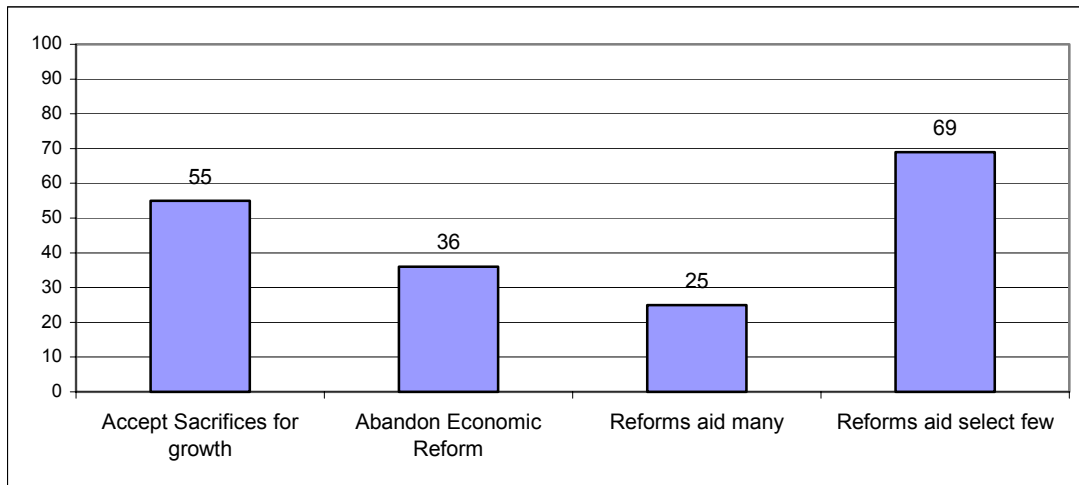
Même si les Sénégalais pensent que leurs conditions économiques (celles du pays, comme les leurs) ne sont pas particulièrement bonnes, celles-ci n'en demeurent pas moins acceptables. Par ailleurs, ils se considèrent, vis-à-vis de leurs concitoyens, comme étant tous « embarqués dans le même bateau », tout en percevant leur situation comme étant globalement meilleure que celle des pays voisins (Q3).

En définitive, pour environ 51% des répondants il y a lieu de croire en des lendemains meilleurs dans la mesure où la situation économique devrait pouvoir s'améliorer dans les 12 prochains mois. Cette amélioration devrait selon 54% des répondants jaillir sur leurs propres conditions de vie (Q4). En leur demandant de se prononcer sur le véritable rôle du gouvernement dans la gestion de l'économie du pays, les Sénégalais semblent sur ce point fournir des réponses mitigées. En effet, près de 55%, soit plus que la moitié des répondants, sont soit d'accord soit fortement en accord avec la position selon laquelle l'Etat devrait planifier la production et la distribution des biens et services, contre 31% qui ne sont pas du même avis. Toutefois, ces résultats ne devraient point induire l'acceptation d'un interventionnisme économique outrancier de l'Etat ou l'idée d'une absence d'esprit d'entrepreneuriat chez les Sénégalais. D'ailleurs, la plupart des ruraux sont fortement de cet avis. Le rôle de stabilisation et de garantie des prix dans le secteur agricole, longtemps assuré par le gouvernement, peut constituer un élément d'explication d'une telle tendance. Aujourd'hui, cette politique de subvention est définitivement passée de mode, pour autant l'Etat n'en conserve pas moins son devoir de garantir le bien être économique général. Toutefois, ce rôle central conféré à l'Etat ne devrait pas inhiber la liberté d'entreprendre : en effet, 59% des répondants pensent que « les individus (doivent pouvoir) décider eux-mêmes quoi produire et quoi acheter et vendre », contre seulement 26% qui ne sont pas de cet avis (Q13).

En substance, les sénégalais restent tout à la fois attachés au rôle de garantie que joue l'Etat dans l'équilibre économique qu'à leur liberté d'entreprendre. Mais cependant, ils manifestent encore une forte dépendance vis-à-vis de l'extérieur du fait peut-être de la longue et forte présence des institutions internationales FMI/BM dans la détermination des politiques économiques nationales ou à moins qu'il ne s'agisse d'une question de confiance dans l'expertise nationale. En effet, ils sont 35% à penser que les décisions économiques les plus importantes devraient être laissées à l'initiative des experts étrangers contre environ 49%, d'avis contraire. Mais cette tendance se justifierait peut-être aussi par une sorte de penchant général des sénégalais pour une économie totalement ouverte ; laquelle corroborerait leur refus de l'expropriation par l'Etat des biens individuels même pour une grande cause d'utilité publique, comme

le développement national, sans compensation (8% pour, et 88% contre ; q17). Toutefois, pour les besoins de relèvement de l'économie, une majorité d'entre eux affirme être disposés à faire des sacrifices économiques (55%). Mais dans leur grande sagesse, un bon tiers des personnes interrogées pense que l'Etat devrait abandonner les réformes économiques, si le coût de celles-ci s'avérait onéreux ; d'autant plus qu'elles ne semblent pas avoir bénéficié à la grande majorité des Sénégalais. En effet, 69% des personnes interrogées pensent que les politiques économiques ont profité seulement à quelques uns, contre 25% d'avis contraire.

Figure N°12 : Attitudes économiques



Les attitudes des Sénégalais dans le domaine économique laissent apparaître clairement leur bonne disposition à accepter les réformes économiques, ce qui du reste tendrait à encourager les autorités à en entreprendre. Mais la question qui se pose à cet égard est de savoir, compte tenu de la conjoncture économique, jusqu'à quel point les populations seraient disposées à le faire. Cette interrogation se justifie par la liste des problèmes économiques auxquels le commun des Sénégalais serait confronté suivant les résultats de l'enquête.

LES PERFORMANCES ECONOMIQUES DU GOUVERNEMENT

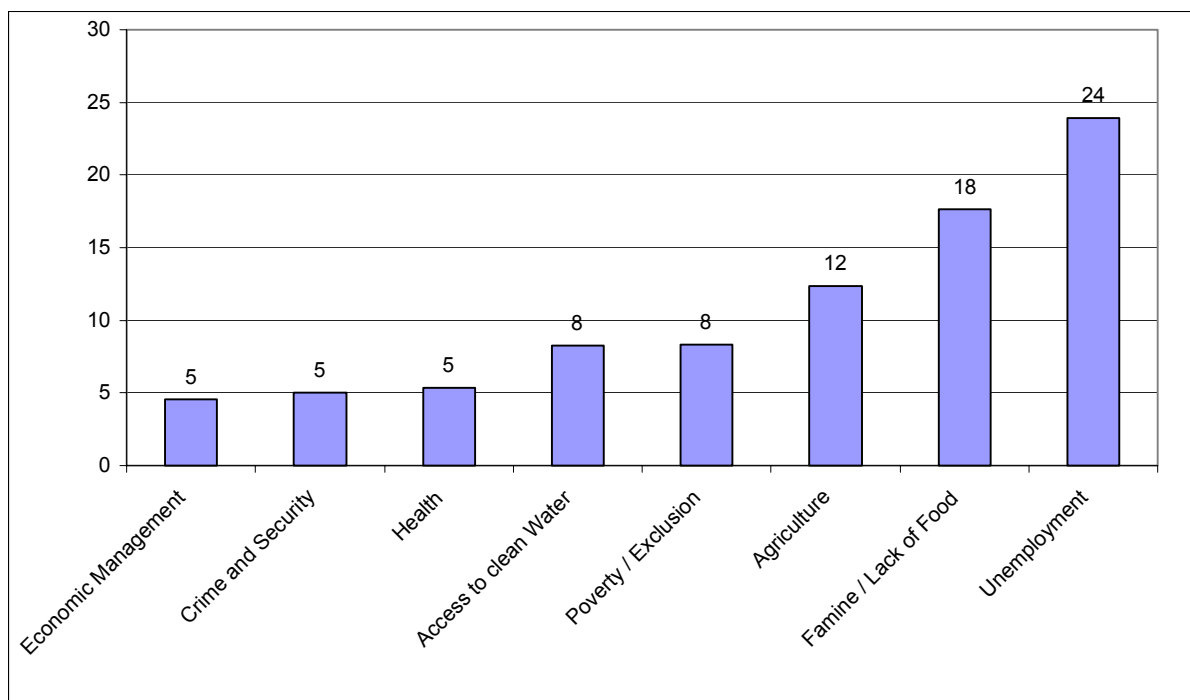
Les résultats de l'étude révèlent d'une façon générale que les Sénégalais croient aux droits et libertés et à la capacité du peuple d'influer sur les décisions gouvernementales. Cependant, ils s'accordent aussi, de façon majoritaire, à dire que le pays souffre de problèmes économiques et que les individus sont en situation d'attente par rapport aux efforts du gouvernement tendant à l'amélioration de leur situation. Seulement, les efforts de celui-ci sont jugés insuffisants. A la question de savoir quels sont les problèmes économiques les plus importants auxquels l'Etat devrait s'attaquer, on relève que presque toutes les réponses tournent essentiellement autour du développement économique.

En effet, parmi les huit réponses les plus récurrentes seule une pourrait être extraite du lot à savoir celle du crime et de l'insécurité. S'agissant précisément des performances de l'Etat, elles ne sont pas toujours jugées concluantes dans le domaine ; ce qui ne contribue pas forcément à raffermir la démocratie. En effet, 50% des répondants apprécient positivement les performances du gouvernement dans sa manière de gérer l'économie contre 46%. Cette appréciation positive est largement contrebalancée par l'appréciation négative des Sénégalais par rapport aux actions du gouvernement dans certains secteurs clés. C'est ainsi que, 62% des répondants n'hésitent pas à soutenir que le gouvernement est toujours moins performant dans la création d'emplois, tout comme 70% affirment que le gouvernement fait peu pour assurer la stabilité des prix. Il y a lieu de relever enfin que 66% des Sénégalais jugent les performances du gouvernement tendant à réduire le fossé entre riches et pauvres, mauvaises ; et aussi que 54% des

répondants se déclarent non satisfaits des actions entreprises par le gouvernement pour assurer la sécurité alimentaire.

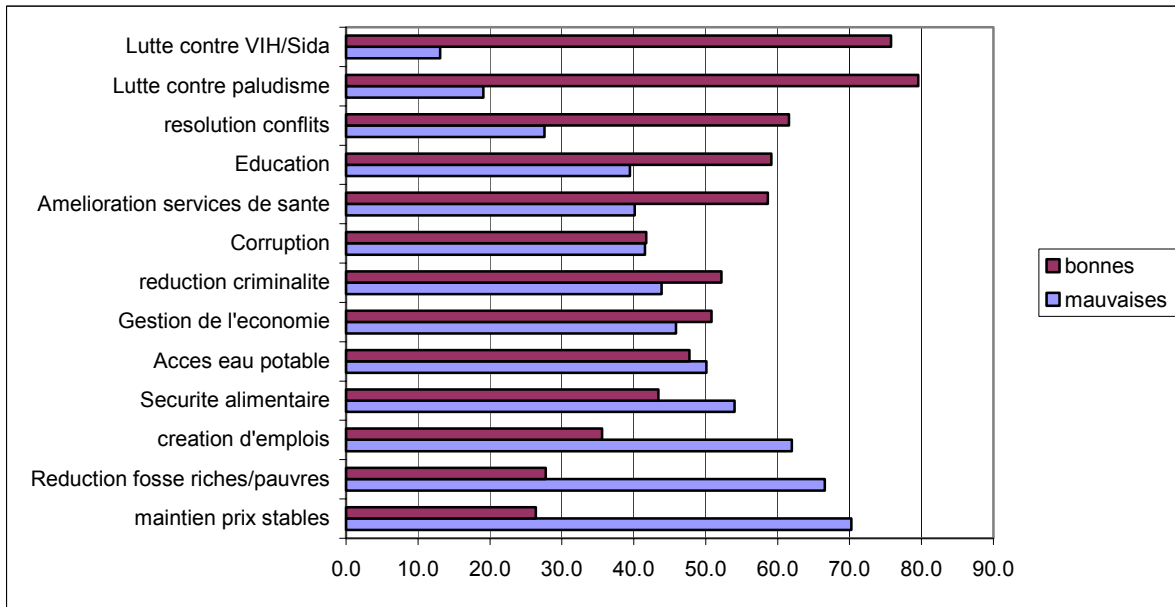
A travers les réponses fournies tendant à identifier à la fois les domaines prioritaires, les problèmes qui s’y posent et les solutions préconisées, il apparaît nettement que le gouvernement a échoué sur ces questions. Il en est notamment ainsi des quatre principaux types de problèmes suivants : chômage, sécurité alimentaire, agriculture et pauvreté/inégalité. Ce n’est que pour le cinquième problème, accès à l’eau potable, que l’on décèle un relatif regain de confiance ; mais de manière générale, une majorité très courte de sénégalais continuent d’affirmer que le gouvernement n’est pas très performant sur ces différentes questions. Par contre, il y’a certains domaines où les actions du gouvernement semblent bien appréciées, ce sont : l’éducation, la sécurité, la lutte contre le paludisme et le VIH/SIDA et enfin la résolution des conflits.

Figure N°13 : Les problèmes les plus importants



En somme, même s’il y a bien des domaines où le gouvernement parvient à tirer son épingle du jeu (exemples : lutte contre le paludisme et le VIH/SIDA), il en existe par contre plusieurs autres dans lesquels ses efforts sont jugés très limités et même contre performants. Ceux-ci suscitent des interrogations quant à leurs éventuelles conséquences sur la pérennité de la démocratie sénégalaise. En effet, la survie de celle-ci dépendra dans une certaine mesure de la capacité du gouvernement à répondre aux attentes des sénégalais dans la réalisation de leurs objectifs économiques. Etant entendu que la démocratie n’a de sens, selon eux, que dans la mesure où elle permet de satisfaire leurs besoins économiques.

Figure N°14 : Les performances gouvernementales selon les domaines



V - CONFIANCE DES SENEGALAIS DANS LES INSTITUTIONS

LES ELUS

A propos du degré de confiance que les Sénégalais placent dans l'institution présidentielle (Q43A), on note l'existence d'une très forte majorité, légèrement supérieure à celle que l'on retrouve pour le Mali. dans le cadre de la première série d'Afrobaromètre (environ 72%), qui se prononce pour une grande confiance. L'institution doit cette forte légitimité, au fait que dans les deux pays, elle porte essentiellement la marque d'une conquête démocratique. L'avènement de M. Konaré au Mali est consécutif à la chute de la dictature militaire tout comme celui de M. Wade est synonyme de possibilité d'alternance par les urnes en Afrique).

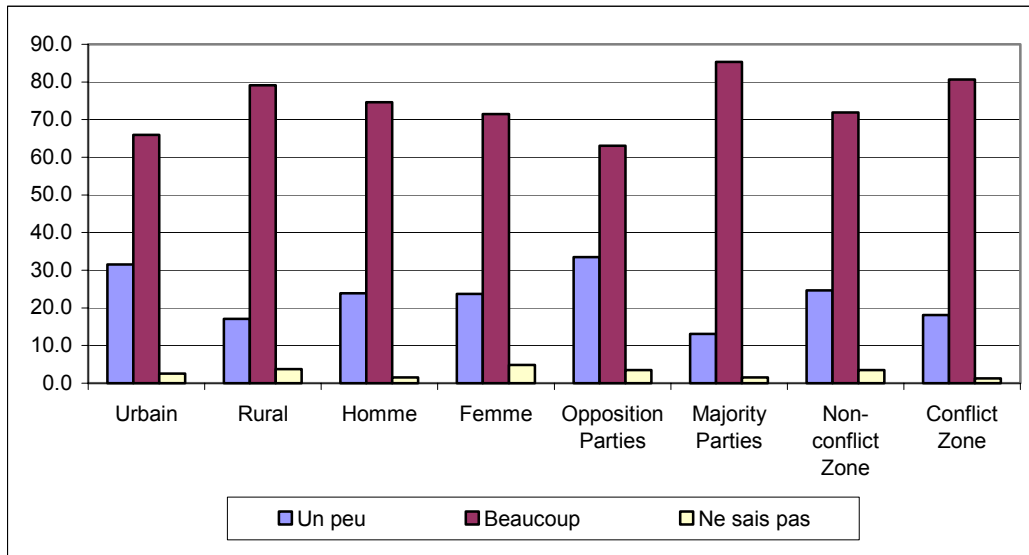
Tableau N°24 : Confiance au Président de la République (Q43a)

	%
Un peu	24
Beaucoup	73
Ne sais pas	3

Mais ce qui remarquable ici, c'est la large communauté dont ce sentiment est empreint aussi bien en ville qu'en campagne autant parmi les sympathisants de la majorité que ceux de l'opposition, tant dans les zones de sécurité que dans les zones d'insécurité ; et ce quelle que soit l'appartenance confrérique de l'enquêté. Il s'agit ici d'une confirmation à la fois du caractère consensuel de la démocratie sénégalaise et de la prévalence du système de gouvernement fondé sur la légitimité légale rationnelle. De ce résultat on peut en inférer, de la part des sénégalais, une compréhension parfaite du rôle central du chef de l'Etat comme clé de voûte de l'Etat contemporain. Ceci s'est d'ailleurs manifesté lors du référendum constitutionnel du 22 Janvier 2001 à l'occasion duquel les Sénégalais ont adhéré massivement au projet du texte fondamental ardemment voulu et présenté par le Président de la République. C'est d'ailleurs le poids de cet engagement qui donne aux 92% de oui en faveur de la Loi fondamentale valeur de plébiscite pour le nouveau locataire du palais de l'avenue L.S.Senghor. Mais au-delà de l'institution, c'est la personne même du chef de l'Etat qui continue à susciter la confiance auprès d'une forte majorité de

sénégalais (72% environ). Il y'aurait comme une sorte d' « état de grâce », fondé sur le mythe de l'homme providentiel, qui perdure dans différentes catégories de citoyens électeurs.

Figure N°15 : Confiance au Président selon le milieu, le sexe, les partis et les zones de sécurité

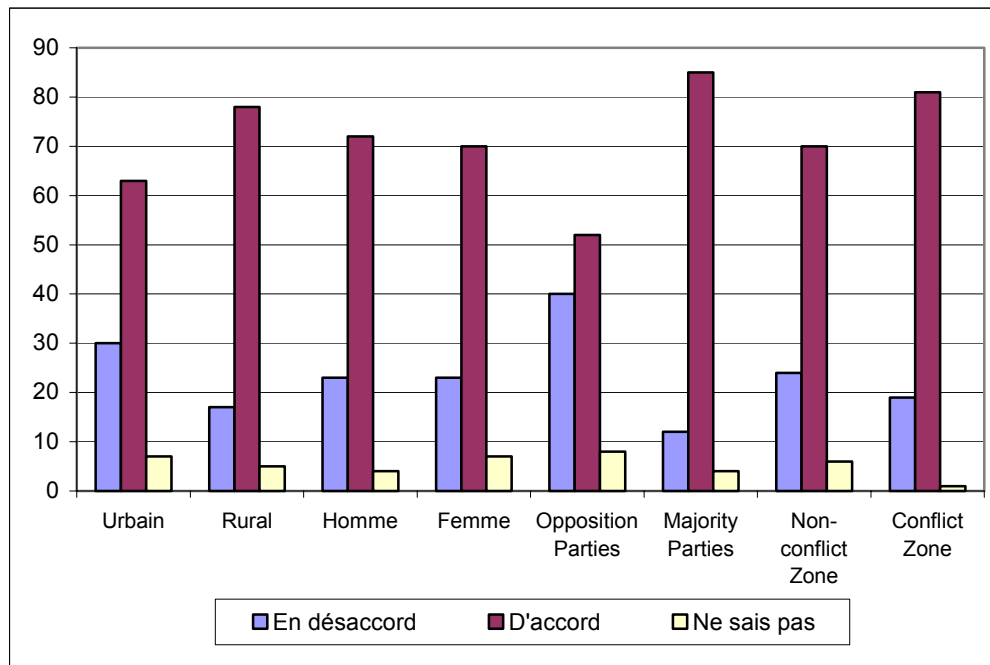


En effet à la veille du troisième anniversaire de l'alternance, la confiance des sénégalais à l'endroit du Président de la République reste encore très grande. A propos de la question q48A sept sénégalais sur dix déclarent être satisfaits de la façon dont Maître Wade accomplit son travail. Cette proportion est tout aussi importante chez les mourides (dont il se réclame volontiers, 74%) que chez les tidianes. Même parmi les sympathisants de l'opposition la proportion de satisfaits reste relativement importante (52%). Cette grande marque de confiance des sénégalais est remarquable surtout après la tragédie du Diola (septembre 2002) et les ratés des deux dernières campagnes agricoles. En effet le pourcentage de personnes qui apprécient positivement l'action du chef de l'Etat s'élève à 79% dans les campagnes et à 82% dans les zones d'insécurité. L'explication réside dans la séduction que l'image du Président continue encore à opérer auprès des masses. En effet les qualités de grand communicateur de celui-ci ont sans doute contribué à atténuer la portée négative des événements précités.

Tableau N°25 : Performance du Président de la République

	%
En désaccord	23
D'accord	71
Ne sais pas	6

Figure N°16 : Performance du Président de la République en fonction des variables clés



Cependant malgré la confiance ainsi placée dans l'institution et l'appréciation positive de l'action du Président de la République, la majorité des personnes interrogées jette un regard critique empreint de patrimonialisme, sur les rapports que les fonctionnaires de la présidence entretiennent avec la chose publique (Q51A).

Tableau N°26 : Corruption du Président de la République et des fonctionnaires de la Présidence (Q51a)

	Non	(certains d'entre eux/pas tous/tous)	Ne sait pas
Urbain	19	57	23
Rural	24	53	23
Homme	23	58	19
Femme	21	52	27
Partis d'opposition	15	67	18
Partis de la majorité	26	51	23
Zone de sécurité	23	53	24
Zone d'insécurité	16	67	17

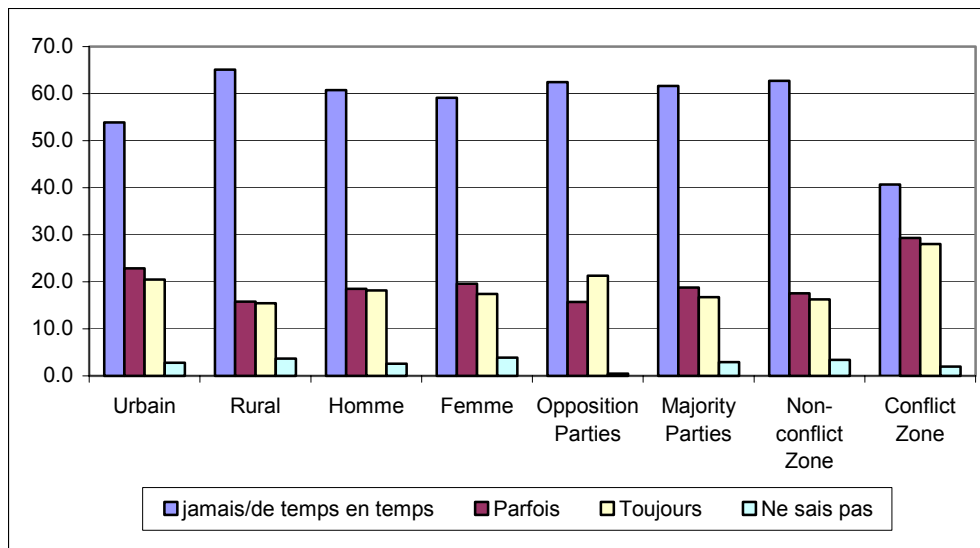
Globalement comparée à l'appréciation portée sur l'institution présidentielle, les sénégalais manifestent une confiance toute relative (Q43B) à l'endroit de l'institution parlementaire (52%). Toutefois des particularités subsistent en la matière dans la mesure où l'institution exerce malgré tout un attrait significatif auprès de deux ruraux sur cinq.

Tableau N°27 : Confiance à l'Assemblée Nationale

	Un peu	Beaucoup	Ne sais pas
Urbain	54	39	7
Rural	24	63	12
Homme	39	54	7
Femme	36	51	13
Partis d'opposition	45	50	4
Partis de la majorité	29	61	10
Zone de sécurité	39	50	11
Zone d'insécurité	28	66	6

L'explication se trouverait dans la réponse à la question Q50A. En effet pour 60% des enquêtes les élus se préoccupent peu de leurs intérêts. Cette opinion est d'ailleurs largement partagée en milieu rural (65%) où l'élu est pourtant censé être plus proche de ses mandants. D'un point plus global, cependant, elle reflète somme toute la terne image d'une chambre législative aussi prompte à améliorer sa propre situation qu'elle ne rechigne à mettre en œuvre ses prérogatives dans ses rapports avec le gouvernement⁹.

Figure N°17 : Degré de proximité des députés l'égard de leurs mandants en fonction des variables- clés



En conclusion, il en découle logiquement que les élus représenteraient, dans les faits, plutôt leurs propres intérêts. Autrement dit, la démocratie sénégalaise appréciée à l'aune de la représentation parlementaire confinerait à une démocratie patrimoniale. En effet, ils sont environ trois sénégalais sur cinq, quelle que soit la catégorie considérée, à penser que leurs élus sont corrompus (Q51B).

⁹Sous la précédente législature les députés avaient procédé à une substantielle revalorisation de leur traitement mensuel. S'agissant de leurs rapports avec l'exécutif, la logique du système majoritaire fait le parlement se muer en simple chambre d'enregistrement des décisions qui lui sont soumises.

Tableau N°28 : Corruption des élus (Q51b)

	Non	Certains d'entre eux/la plupart /tous	Ne sais pas
Urbain	14	68	19
Rural	14	62	24
Homme	15	67	18
Femme	13	62	25
Partis d'opposition	13	70	17
Partis de la majorité	16	62	22
Zone de sécurité	14	63	23
Zone d'insécurité	14	72	14

LES NOTABLES CONFRERIEQUES

L'appréciation sur les élus est aux antipodes de celle que les répondants portent sur les dignitaires confrériques. A noter toutefois la réponse mitigée des sans confrérie (environ 45%) et le pourcentage relativement élevé des personnes qui ne se prononcent pas (environ 15%).

Dans ce pays musulman à forte connotation confrérique,¹⁰ les 15% d'enquêtés qui réservent leur réponse à la question q51j tendent à confirmer la césure qui semble depuis quelques temps entre le politique et le religieux.¹¹

Tableau N°29 : Corruption des chefs selon les confréries

	Non	Certains d'entre eux	Ne sais pas
Sénégal	52	33	15
Confrérie			
Sans confrérie	46	45	9
Mouride	57	29	14
Tidjane	51	32	17
Khadre	43	38	19
Layene	67	17	17
Autres	67	33	-
Ne sais pas	100	-	-

LES SENEGALAIS ET LA JUSTICE

Globalement les sénégalais font confiance à la justice et à l'institution judiciaire (69%). S'agissant toutefois de son personnel (magistrats) et du recours qu'ils font à ses services, sept personnes interrogées sur dix manifesteront une confiance toute relative (Q43J ; 51F et 73).

¹⁰ Plus de 80% des répondants se réclament d'une confrérie, cf Tableau N°1.

¹¹ Ce constat avait déjà été fait dans d'autres études, voir à ce propos le rapport du GERCOP « Comportements des électeurs dans les régions de Thiès et de Diourbel » - CPR-UGB/St Louis – Mai 1998.

Les résultats des élections les plus récentes depuis 2000 confirment d'ailleurs cette tendance.

Tableau N°30 : Confiance aux tribunaux (Q43j)

	Un peu	Beaucoup	Ne sais pas
Urbain	33	62	5
Rural	19	74	7
Homme	28	68	4
Femme	23	69	8
Partis d'opposition	22	74	4
Partis de la majorité	24	72	4
Zone de sécurité	26	67	7
Zone d'insécurité	21	76	3

A l'inverse, ils se tournent volontiers vers les notables et/ou chefs traditionnels (23%) pour un mode de règlement souvent amiable (médiation, consensus). Une telle attitude s'expliquerait par la nature des conflits en cause (individuels comme collectifs) et la défiance à l'égard des mécanismes juridictionnels.

Tableau N°31 : Règlement des conflits violents ? (Q73)

	1ère réponse	2ème réponse	3ème réponse
Personne	3	-	-
Les gens impliqués dans le conflit	18	2	1
Famille/amis/voisins	12	6	2
Chefs traditionnels/anciens	23	15	2
Droit coutumier	1	3	2
Tribunaux locaux	7	7	12
Administration locale	8	11	8
Organisation ou dirigeant religieux	3	4	3
Une ONG	0	0	0
Un groupe de surveillance	-	1	1
Les forces armées / la police	8	14	12
Autres agences gouvernementales	0	2	2
Tribunaux de première instance	1	2	3
Les forces armées d'autres pays	0	0	0
Médiateurs internationaux	0	0	1
Gouvernement central	4	0	0
Tous les niveaux de l'Etat	0	-	-
Président	5	0	0
Magistrats	0	-	-
Moi-même	0	-	-
Autres leaders de la communauté	0	1	0
Les conflits ne peuvent être résolus	1	1	0
Autres	1	29	47
Non applicable	2	2	2
Ne sais pas	2	-	-

Tableau N°32 : Causes des conflits violents

Causes de conflits violents	1ère réponse	2ème réponse	3ème réponse
Religion	1	1	2
Différences ethniques/tribales	4	8	12
Disputes des partis politiques	1	0	1
Disputes des dirigeants politiques	0	0	-
Propriétés personnelles/héritage	1	-	-
Ressources naturelles	3	1	6
Disputes de terre/frontières	8	11	10
Problèmes économiques	7	9	2
Exclusion sociale	0	-	1
Disputes des chefs traditionnels	0	0	-
Questions interpersonnelles/familiales	7	10	7
Conflits de groupes	3	3	4
Corruption/activité illégale	0	2	-
Disputes de travail/lieux de travail	0	0	1
Supporters d'équipes sportives	0	1	-
Droits humains/légalité/injustices	1	1	3
Comportements individuels	9	10	10
Crime	3	4	1
Discrimination/inégalité	1	1	1
Question (de)politiques	10	8	7
Déficit de communication/incompréhension	10	3	2
Problèmes sociaux (homosexualité, prostitution)	1	1	2
Surpopulation	0	0	-
Non-respect des personnes âgées ou autres	0	-	1
Enfants non désirés/orphelins	0	0	-
Concurrence dans les affaires	1	1	-
(Non-paiement de)dettes	1	2	5
Drogue	0	-	-
Racisme	0	1	1
Autres	15	18	22
Ne sais pas	12	-	-

Toutefois, à s'en tenir aux chiffres du tableau ci-après relatif à la question(Q51f) de savoir si les juges et les magistrats sont impliqués dans la corruption, on serait tenté d'interpréter la quasi-absence de recours aux magistrats comme étant fondée sur une forte suspicion quant à leur probité professionnelle.

Tableau N°33: Corruption des juges et magistrats (Q51f)

	Non	Certains d'entre eux	Ne sais pas
Urbain	13	74	13
Rural	11	69	21
Homme	12	74	14
Femme	12	69	20
Partis d'opposition	9	78	13
Partis de la majorité	11	72	17
Zone de sécurité	12	71	17
Zone d'insécurité	14	71	15

LES MEDIAS

Relativement aux mass média, on peut relever de façon notable une confiance sensiblement plus élevée à l'égard du principal média d'Etat qu'est la RTS (64%), surtout en milieu rural (72% contre 55% en milieu urbain). Toutefois pour la presse écrite, le rapport serait plutôt favorable aux journaux privés notamment en milieu urbain (44%). Comme partout ailleurs dans le monde, avec la révolution technologique, le Sénégal connaît une formidable effervescence médiatique, grâce à la création de nombreux radios et journaux privés, qui va servir de support à son évolution démocratique. Mais malgré la bonne volonté de ces entrepreneurs la couverture médiatique du territoire national reste encore à réaliser, pour ces médiums, à cause certainement de la lourdeur des coûts d'investissements que seuls les médias publics sont en mesure de réaliser.

Tableau N°34 : Confiance aux médias

		Un peu	Beaucoup	Ne sais pas
RTS	Sénégal	28	64	8
	Urbain	41	56	3
	Rural	16	72	12
Radios et télé privées	Sénégal	26	56	18
	Urbain	32	63	5
	Rural	22	49	29
Journaux gouvernementaux	Sénégal	24	36	41
	Urbain	34	39	28
	Rural	15	33	52
Journaux privés	Sénégal	24	37	40
	Urbain	29	44	28
	Rural	19	31	50

S'agissant des journaux, malgré le renouveau qui s'affiche du côté du quotidien d'Etat depuis l'avènement de l'alternance et le rajeunissement de sa direction, l'élite garde toujours sa préférence pour la presse privée, synonyme, à ses yeux, d'indépendance.

LES SENEGALAIS ET L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Concernant la gestion de proximité, les sénégalais avec une légère majorité juge positive l'action de l'Etat, à travers son administration déconcentrée. En effet ils sont environ 53% au moins et 55% au plus à apprécier la performance des autorités administratives déconcentrées (gouverneurs, préfets et sous-préfets) (Q48C ; 48D1SEN ; et 48D2SEN).

Tableau N°35 : Performance des autorités administratives déconcentrées

	Gouverneur (Q48c)	Préfet (Q48D1SEN)	Sous Préfet (Q48D2SEN)
En désaccord	16	16	15
D'accord	55	54	53
Ne sais pas	29	30	32

A travers ces chiffres, les Sénégalais entendent célébrer à leur manière les efforts continuels de rapprochement entrepris depuis 1960 par l'Etat au moyen de réformes successives tendant à desserrer son étai sur les populations. L'action de ces représentants de l'Etat est d'autant plus manifeste et appréciable qu'ils assument le plus souvent en même temps le rôle d'interlocuteur et de conseiller immédiat des collectivités locales¹².

¹² Au Sénégal, il y a une superposition institutionnelle de la décentralisation et de la déconcentration

VI - CULTURE POLITIQUE ET IDENTITE DES SENEGALAIS

L'AFFAIBLISSEMENT DU « CONTRAT SOCIAL » SENEGALAIS

De façon générale, dans la doctrine majoritaire, le Sénégal, avec 94% de musulmans, a toujours été considéré comme étant fortement caractérisé par un « Islam confrérique », profondément lié à l'Etat par des liens séculaires (le « contrat social » sénégalais selon la formule de Cruise O' Brien). Cette relation produisait des effets sur le citoyen-talibé dont le comportement politique semblait être déterminé par son appartenance confrérique (Donal Cruise O'Brien, Coulon, Magassouba).

Depuis quelques années, cette donnée se trouve relativisée par un certain nombre de facteurs (développement de la citoyenneté, crise économique, rajeunissement de la population, urbanisation, forte concurrence de nouveaux courants religieux non confrériques). On en trouve une illustration dans les compétitions électorales de ces dernières années où on a assisté à une chute libre du score électoral des candidats issus de familles religieuses ou fortement affiliées à elles (cf : les récentes élections de 2000, 2001 et 2002). Bref, ce que l'on a appelé le Ndiggël politique perdrait de plus en plus de force. Cette tendance semble se confirmer à l'examen des données de l'enquête : exemple à la question Q54, relative à l'identité, seuls 45% des sénégalais répondent s'identifier d'abord par la religion.

Tableau N°36 : Les Identités de groupe (Q54)

Identité	%
Ne peux expliquer	0
Langue/clan/tribu/groupe ethnique	32
Race	1
Région	1
Religion	45
Occupation	12
Classe	6
Genre	1
Individuel/personnel	0
Identité nationale/sans différenciation	1
Leaders traditionnels	0
Africain/Ouest africain/Pan africain	0
Autres	0
Ne sais pas	0

UNE ARDEUR MILITANTE RELATIVE

De façon globale, pour la religion comme pour les autres identités intra groupes ou infra nationales, les Sénégalais sont peu particularistes (Q24). Ils sont peu syndiqués (plus de 70% ne sont pas membres de syndicats), peu mobilisés dans des structures socioprofessionnelles (moins de 25%) et somme toute peu actifs dans des organisations communautaires de développement (moins de 35%).

Tableau N°37 : Dirigeant et membre actif de syndicats, d'organisation professionnelle ou de comités de développement (Q24b)

	Syndicat /association paysanne (Q24b)	organisation professionnelle (Q24c)	Comité de développement (Q24d)
Urbain	5	7	19
Rural	26	9	30
Homme	19	10	26
Femme	14	6	24
Partis d'opposition	16	10	34
Partis de la majorité	23	9	31
Zone de sécurité	15	7	23
Zone d'insécurité	24	11	36

On remarque ainsi une sorte de recul de l'appartenance segmentaire ou du particularisme politico-culturel par rapport à l'identification collective.

UNE PARTICIPATION POLITIQUE EN HAUSSE

Par contre, les sénégalais, quelle que soit leur condition ou leur milieu, aiment beaucoup discuter de politique quand bien même ils seraient confrontés à des conditions socioéconomiques moins favorables (76% pour les femmes et 81% en zone rurale).

De façon générale, on remarque un pourcentage élevé de participation politique chez les Sénégalais. En effet si cette participation devait être évaluée sur la base de l'échelle classique qui va de 0 à 3 : 0 pour le vote, 1 pour l'information politique, 2 pour l'activité de militantisme politique et 3 pour l'appartenance à une organisation partisane, on pourrait situer le sénégalais entre le 2 et le 3.

Comme le montrent bien le tableau suivant, plus de 70% des sénégalais ont déjà pris part à un meeting alors que presque autant sont prêts à initier un débat sur une question d'intérêt général, tout comme ils sont un bon tiers à être prêts à manifester leur mécontentement par rapport à une décision politique quelconque.

Tableau N°38 : Activités politiques

	Discuter de politique (Q25a)	Prendre part à un meeting (Q25b)	S'unir à d'autres pour soulever un problème (Q25c)	Participer à une démonstration ou marche, si... (Q25d)
Urbain	80	70	70	38
Rural	81	79	75	35
Homme	84	76	78	35
Femme	76	74	68	38
Partis d'opposition	90	84	83	37
Partis de la majorité	87	85	82	38
Zone de sécurité	79	74	71	35
Zone d'insécurité	87	82	85	43

Globalement, les sénégalais restent fortement intéressés par les affaires publiques (de 75% pour les femmes à 87% pour les hommes) et ils se tiennent informés de l'actualité de façon générale et constante

(le taux d'exposition radiophonique dépasse 90%). Ce constat ne surprend pas outre mesure eu égard au degré d'ouverture et à l'ancienneté du système politique sénégalais.

UNE CITOYENNETE ACTIVE A L'OCCASION

Si les Sénégalais manifestent un intérêt aussi grand pour la politique et pour la gestion de leur collectivité, de façon générale, c'est que quelque part ils estiment que leur mobilisation peut produire des résultats sur l'orientation de l'action publique. Ils avouent pouvoir se faire entendre en cas de besoin à plus de 75% (q25D et q36A). Depuis l'alternance au sommet de l'Etat en 2000, 59% des sénégalais pensent que le Gouvernement prend beaucoup plus en considération l'avis des citoyens ordinaires qu'il ne le faisait auparavant sous le régime socialiste (q36E). Tous ces éléments de constat découlent logiquement de la nature libérale, précédemment mentionnée, du système politique sénégalais.

Tableau N°39 : Capacité d'influence de l'action du Gouvernement (Q36e1)

	Pire/Beaucoup pire	Presque identique	Mieux / beaucoup mieux
Urbain	11	28	54
Rural	9	21	62
Homme	9	26	59
Femme	11	22	58
Partis d'opposition	18	33	45
Partis de la majorité	7	17	69
Zone de sécurité	11	25	56
Zone d'insécurité	3	20	74

Toutefois, s'agissant de la mise en œuvre du pendant naturel de la liberté qui est leur prérogative de contrôle à l'égard de leurs représentants politiques, elle reste à parfaire. En effet, ils sont peu nombreux les Sénégalais qui reconnaissent entretenir une relation suivie avec le personnel politique (25% au maximum des répondants à être en rapport avec un élu national ou local.

Tableau N°40 : Contacter souvent des élus

	Contacter souvent...	
	un conseiller municipal (Q29a)	un représentant à l'Assemblée Nationale (Q29b)
Urbain	13	6
Rural	23	7
Homme	24	9
Femme	12	3
Partis d'opposition	20	8
Partis de la majorité	27	10
Zone de sécurité	19	6
Zone d'insécurité	17	5

VII - CONCLUSION

Au sortir de cette étude sur ce que l'on pourrait considérer à bien des égards comme étant un portrait plus ou moins affiné de la société sénégalaise et des sénégalais, on est tenté de retenir un certain nombre d'idées dominantes articulées autour des préoccupations déjà exprimées dans l'introduction.

Le premier trait qui semble se dégager c'est l'émergence d'une forme d'individualisme politique cependant bien chevillé à une grande solidarité économique. En effet, les Sénégalais restent très attachés aux différentes conquêtes libérales et démocratiques acquises de façon successive depuis 1960. Mais, compte tenu des difficultés économiques qu'ils vivent, ils accordent encore à l'Etat un rôle prépondérant dans la gestion de leur vie quotidienne.

Autrement dit, sur bien des aspects les résultats de l'enquête semblent confirmer l'irréversibilité du choix du modèle de gouvernement démocratique libéral par les Sénégalais qui irait de pair avec un attachement encore vivace aux modes de régulation sociale traditionnels. Cependant, s'agissant de la gestion des affaires collectives, ils s'abandonneraient volontiers dans les bras de l'Etat. Cette prééminence de l'Etat et des autorités publiques de façon générale ne serait pas sans conséquence sur la façon de conduire les affaires publiques et les résultats auxquels celles-ci peuvent donner lieu. Mais somme toute, si les Sénégalais en ont une opinion positive, ils refusent de cautionner les attitudes patrimonialistes qui pourraient en découler. Tout comme ils entendent se défier des tendances autoritaristes de façon générale.

Le dernier trait de caractère qui pourrait compléter ce tableau synoptique apparaît sous la forme d'un grand brassage de groupes socioculturels différents dans le cadre d'un système politique ouvert et dynamique.

BIBLIOGRAPHIE

A – OUVRAGES

BARKER, R. - Political legitimacy and the state, Oxford : Oxford University Press, 1990 – 216p.

BAYART, J-F. – L'Etat en Afrique, la politique du ventre, Paris : Fayard, 1989.

BAYART, J-F. – Religion et modernité politique africaine, Karthala, 1993.

BEISSINGER, M. and YOUNG, C. – Beyond state crisis – Post colonial Africa and post-soviet Eurasia in comparative perspective Wood, 2002.

BRATTON, M. and VAN DE WALLE, N. – Democratic experiments in Africa, Cambridge University Press, 1997.

CHAZAN, N.; LEWIS, P. ; MURTIMER, R. ; ROTHCHILD, D. ; STEDMAN, S.J. – Politics and society in contemporary Africa, Lynne Rienner Publishers, 1999, 3è ed.

CHOLE, E. et IBRAHIM, J. (dir) – Processus de démocratisation en Afrique, problèmes et perspectives, Dakar, Codesria, 1995.

CONAC, G. – (dir) : L'Afrique en transition politique vers le pluralisme, Paris, Economica, 1993.

COULIBALY, A. L. – Le Sénégal à l'épreuve de la démocratie. – Paris : Harmattan, 1989.

COULON, C. – Le Marabout et le prince. – Paris : Pédone, 1981.

DIAMOND, (ed.) Democracy in developing countries; JUAN J-linz (ed) Seymour Martin Lipset (ed) London : Adamantine Press.

BAUZON, K.E. (ed.). - Development and Democratization in the third world : Myths, hopes and realities - London : Crane Russak, 1992 –.

DIAMOND, L. J. – Consolidating the third wave democracies / edited by Larry Diamond ... [et al.], 1997.

DIAMOND, L. J. – Global divergence of democracies / Edited by Larry Diamond and Marc F. Plattner, 2001.

DIAMOND, L. J. – Politics and developing countries, conforming experience with democracy / edited by Larry Diamond , Juan J. Linz, Seymour, Martin Lipset, 1995.

DIAMOND, L. J. – Self-restraining state: power and accountability in new democracies /edited by Andreas Scheller, Larry Diamond, Marc F. Plattner, 1999.

DIAMOND, L. (ed.). - Political culture and democracy in developing countries – New York, NY, Lynne Rienner Publishers, 1982.

DIAMOND, L. (ed.) - Politics in developing countries: comparing experiences with democracy. N. Y. - Lynne Rienner publishers, 1990 VIII + 503 pages.

- DIOP, M.C. – Sénégal, Trajectoires d'un Etat. – Dakar : Codesria, 1992.
- DIOP, M.C ; DIOUF, M. – Le Sénégal sous Abdou DIOUF. – Paris : Karthala, 1990.
- DIOP, M.C ; DIOUF, M. (dir.) : La construction de l'Etat au Sénégal. – Paris, Karthala, 2001, 230 pages.
- DIOP, M.C (dir) : Le Sénégal contemporain. – Paris : Karthala, 2002, 655 pages.
- DIOUF, M. – Sénégal, les ethnies et la Nation. – UNRISD/FORUM du Tiers-Monde, l'Harmattan, 1994.
- FALL, I. – Sous développement et démocratie multipartisane, l'expérience sénégalaise. – Dakar : NEA, 1977.
- FATTON, R-Jr. – The making of a liberal democracy : Senegal's passive revolution 1975 – 1895 – Boulder ; Lynne Rienner Publishers, 1987 – .
- FISHKIN, J. S. – Democracy and deliberation : New directions for democracies reform – New haven : Yale University Press, 1991, X + 133 pages.
- GAUTRON, J.C ; ROUGEVIN-BAVILLE, M. – Droit public du Sénégal. - Paris : Pédone, 1977.
- GEMDEV (Sis-Gemdev), Les avatars de l'Etat en Afrique. – Paris, Karthala, 1997.
- GERCOP. – Décentralisation et élections locales dans la région de Saint-Louis (Août 1996 – juillet 1997) rapport inédit.
- HESSELING, G. – Histoire politique du Sénégal : Institution, droit et société. – Paris : Karthala, 1985.
- HUNTINGTON, S. P. – Political order in changing societies. – New Haven, London, 1968. – XI + 488 pages.
- HUNTINGTON, S. P. – The third wave : democratisation in the late twentieth century – London, Norman University of Oklahoma Press, 1991. – XVII + 366 pages.
- LE MEDIATEUR. – Statut de l'opposition et financement des parties politiques, rapport au Président de la République, Nis-Edition, 1999.
- LY, A. – d'où sort l'Etat présidentieliste du Sénégal ? Saint-Louis : Xamal, 1997.
- MEDARD, J-F. – Crise africaine et démocratisation : les perspectives difficiles de la transition démocratique en Afrique subsaharienne ; International round table on democracy and social tensions in third world (Madras, January 27-31 1992) working paper.
- Ministère de l'Intérieur (Sénégal): Groupe de Travail chargé de la mise en œuvre de la politique de régionalisation : Politique régionale: Rapport de synthèse, Dakar, 1993.
- NDIAYE, M. A. ; SYLLA, A. A. – Les conquêtes de la citoyenneté. – Essai politique sur l'alternance, Dakar, Sud communication, 2003.
- NGOM, B. S. – L'arbitrage d'une démocratie en Afrique : La Cour Suprême du Sénégal. – Paris : Présence Africaine, 1985, 190 pages.

NZOUANKEU, J. M. – Les partis politique sénégalais. – Dakar, Editions Clairafrique, 1984.

SCHATZBERG, M.G. – Political legitimacy in middle Africa : Father family food, Indiana University Press, 2001.

VAN DE WALLE, N. – African economic and the politics of permanent crisis, 1797-1999, Cambridge University Press, 2001.

ZUCCARELLI F. – La vie politique sénégalaise (1940-88), vol. 2 . – Paris : CHEAM. 1987.

B – ARTICLES

AMIN, S. – Question démocratique dans le Tiers-Monde contemporain. In : Africa Development : A quarterly Journal of the council for the development of economic and social research in Africa. Vol. 14, n°2, (1989), pp. 5-25.

BRATTON, M. – Islam, democracy and public opinion in Africa. Afrobarometer Briefing Paper n° 3, September 2002.

COULON, C. – « Elections, factions et idéologies au Sénégal » in Aux Urnes – L’Afrique ! Elections et pouvoirs en Afrique noire. – CEAN/CERI, Editions Pédone, Paris, 1978.

COULON, C. – La science politique et les modes populaires d’action politique : la descente aux enfers comme voie de salut, Journée d’étude du groupe « Modes populaires d’action politique ». – Paris, 25 mars 1982.

COULON C. – Senegal : the development and fragility of semi democracy, pp. 141-178. – In: Democracy and developing countries, vol. 2 – London : Adamantine Press.

CRUISE O’BRIEN, D. – Les élections sénégalais du 27 février 1983, Politique Africaine, n°II, 1983.

CRUISE O’BRIEN, D., DIOP M-C, DIOUF M. – La construction de l’Etat au Senegal, Paris, Karthala 2002, 231 p.

DEBENE, M. ; GOUNELLE, M. – le Sénégal du Président L. S. Senghor au Président Abdou Diouf (janvier 1981 – janvier 1984), RDP n° 6, 1984.

DIAGNE, M. – Le régime juridique des élections au Sénégal depuis l’ouverture démocratique de 1976, Mémoire de DEA, Faculté de Droit de Dakar, 1986, 138 pages.

DIAMOND, L. – Three paradoxes of democracy. In : Journal of democracy – Vol. 1, n° 3 (1990), PP. 48-60.

DIAW, A.; DIOUF, M. – the Senegalese opposition and its quest for power. In: The politics of opposition in contemporary Africa edited by Obebayo. O. Olukoshi.

DIOP, M. C. – Léopold Sédar Senghor, Abdou Diouf et après? In: Momar Coumba Diop, Mamadou DIOUF, PP. 189-215. In : Année africaine 1989.

DIOP, M. C. (sous dir.) – Le Sénégal contemporain, Paris, Karthala 2002, 655p.

DIOP, M. C. (sous dir.) – La société sénégalaise entre le local et le global, Paris, Karthala 2002, 723p.

GOUNELLE, M. – Les effets prévus du multipartisme limité, *Penant*, n° 774, 1981, p. 41.

GOUNELLE, M. – Les élections présidentielles et législatives du 27 février 1983 au Sénégal. – *Penant*, n° 785, 1984, P. 357.

GUISSE, Y. M. – Tendances et ruptures et émergences sociales et politique au Sénégal., In : *Année Africaine* 1989, pp. 217-227.

HAYWARD, F. M. – Persistence and change in Senegalese electoral Process / Fred, M. Hayward; Siba N. Grovogui, pp. 239-270, In: *Elections in independent Africa* / Fred. M. Hayward (ed.), London: Westein Press, 1987 – XVII + 318 pages (Westein special studies of Africa).

KANTE, B. – Les élections présidentielles et législatives du 28 février 1998 au Sénégal. *Annales africaines* 1989-1990-1991, p. 163.

KANTE, B. – Le Sénégal, un exemple de continuité et d'instabilité constitutionnelle, *Revue juridique, politique et économique du Maroc*, n° 22, 1989, p. 45.

LIPSET, S. M. / A comparative analysis of the social requisite of democracy / Seymour Martin Lipset ; Kyoug – Ryung seong ; John Charles Torres, pp. 155- 175. In : *In international / Social science Journal*, vol. 45, n° 136 (1993).

MAINWARING, S. – Juan-Linz, presidentialism and democracy : a critical appraisal / Scott Mainwaring, Matthew Soberg Shugart, University of Notre Dame, In 1993, 23 page (Kellogg Institute Working Papers n° 200).

MARSH, R. M. – Authoritarian and democratic transitions in national political systems – pp. 219 –232. In : *International Journal of comparative sociology* – Vol 32 n° 34,.

SENEGAL : La démocratie à l'épreuve : n° spécial politique *Africaine*, n° 45, (1992).

SY, S. M. – Le pluralisme au Senegal, in *Mélanges P. F. GONIDEC*, Paris, LGDJ, 1985, p. 245.

SYLLA, S. – la leçon des élections sénégalaises du 27 février 1983 – In *Annales africaines* 1983, 1984, 1985, p. 229.

WADE, A. – Progrès de la démocratie au Sénégal / Raisons et espoirs d'une rupture « à l'amiable ». Une interview – 23 pages, In : *Géopolitique Africaine* – Vol 15 n° 2 (1992).

YOUNG, C. – Governance, democracy and the 1988, Senegalese elections,– In *Governance and politics in Africa* / Goran Hyden (ed) ; Michael Bratton (ed.) Boulder. Co Lynne Rienner Publishers, 1992 – XI + 329 pages, pp. 57 –74.

ZUCCARELLI, F. – Au Sénégal, la démocratie d'un parti dominant, *RJPC*, 1966, p. 285.

ANNEXE 1 : PRESENTATION D'AFROBAROMETRE

Afrobaromètre est un réseau de recherche regroupant autour de trois partenaires internationaux que sont IDASA, MSU et CDD, 15 pays africains¹³.

Son objectif général est de collecter régulièrement, grâce à des séries d'enquêtes, dans chacun des pays mentionnés des informations relatives à l'opinion de leurs citoyens sur la démocratie, la gouvernance, les réformes économiques, la société civile et la qualité de la vie.

Ses objectifs spécifiques sont : la production de données scientifiques fiables sur l'opinion publique en Afrique, la dissémination et l'utilisation des résultats des enquêtes et enfin le développement des capacités de recherche en matière de sondage. Pour mener à bien cette mission Afrobaromètre utilise un questionnaire standard dont les cinq principaux thèmes sont les suivants :

- les conditions socioéconomiques
- l'engagement civique
- le fonctionnement de la démocratie
- l'identité de groupe et la gouvernance
- les caractéristiques démographiques

La première série d'enquêtes a eu lieu dans les douze premiers pays membres du réseau entre 1999 et 2001. La seconde série qui a débuté dans le courant de l'année 2002 inclut en plus des précédents trois nouveaux pays dont le Sénégal (les deux autres sont le Cap Vert et le Mozambique).

S'agissant de ce dernier l'enquête a été menée dans le courant du mois de décembre 2002 par des étudiants de deuxième et troisième cycles provenant de l'Université Gaston Berger (UGB) de Saint Louis et de l'Ecole Nationale d'Economie Appliquée (ENEA) de Dakar, auprès d'un échantillon de 1200 personnes tirées de façon aléatoire dans les 10 régions premières régions administratives du pays (La nouvelle région de Matam a été comptabilisée dans celle de Saint Louis). Les résultats issus de l'enquête font l'objet de la présente étude.

L'équipe d'Afrobaromètre Sénégal est composée de :

- Babaly SALL GERCOP/UGB, National Investigator
- Ibrahima GAYE ENEA/ Recherche Appliquée, Co-National Investigator
- Mady DANSOKHO ENEA/ Dpt Statistique, Data Manager

Pour les besoins de l'enquête, l'équipe a été élargie à des enquêteurs, des superviseurs et des agents de saisie dont le remarquable travail a permis la publication du présent rapport. Que tous trouvent ici l'expression de nos remerciements sincères.

¹³ Les 15 pays africains sont représentés au sein du réseau par des groupes ou institutions de recherche qui travaillent tous sous la direction d'un des trois partenaires internationaux précités.

IDASA (Institut for Democracy in South Africa): Afrique du Sud, Botswana, Lesotho, Malawi, Mozambique, Namibie, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe.

MSU (Michigan State University): Cap Vert, Nigéria, Ouganda

CDD (Ghana Center for Democratic Development) : Ghana, Mali, Sénégal

ANNEXE 2 : PRESENTATION DES VARIABLES -CLES

Pour tester nos hypothèses de travail (Consolidation de la démocratie libérale, Consolidation de la démocratie néopatrimoniale et enfin dépressurisation de l'autoritarisme) nous avons eu recours à cinq types de variables qui nous semblent les seules à même de faire ressortir toutes les différenciations socioéconomiques qui structurent la société sénégalaise. Il s'agit du sexe, du milieu, de la sensibilité politique, de la zone et enfin de l'appartenance confrérique.

S'agissant de la première variable, le sexe, son choix se justifie pour plusieurs raisons dont les principales sont le poids démographique des femmes (un peu plus de la moitié de la population sénégalaise), leur rôle historiquement déterminant dans les combats politiques au Sénégal et enfin la récente prise de conscience de leur influence grandissante sur les choix politiques à venir.

En ce qui concerne la variable milieu (rural / urbain), elle reflète la tendance encore fortement rurale de la population sénégalaise ; ce qui rejailit forcément sur l'orientation, à la fois, sur le débat et les décisions politiques qui en découlent.

Pour ce qui est de la sensibilité politique, elle se rapporte tout simplement à l'actualité du jeu politique fortement structuré autour de l'appartenance ou non à la majorité qui gouverne.

A propos de la zone, son choix découle du poids des répercussions de la crise casamançaise sur la stabilité des régions comprises dans toute la partie sud du pays (Ziguinchor et Kolda) et la sécurité des populations et des biens. En effet, depuis le début de la « rébellion casamançaise » en 1982 les frontières sud sont devenues plus poreuses.

Enfin, pour les confréries, il s'agit d'un choix logique dans la mesure où l'islam sénégalais est largement perçu dans la littérature politique comme étant à caractère confrérique.

Toutes ces données sont reflétées dans le tableau N°3.

ANNEXE 3 : LISTE DE QUELQUES TABLEAUX COMPLEMENTAIRES

Les tableaux qui vont suivre sont susceptibles d'apporter un complément d'éclairage dans la compréhension de certains résultats dont il est question dans le rapport.

Tableau A3.1 : (Q99) Qui pensez vous nous avoir envoyé

	Dakar	Diourbel	Fatick	Kaolack	Kolda	Louga	Saint Louis	Tambacounda	Thies	Ziguinchor	Senegal
Personne	0	-	4	1	-	3	1	8	1	3	1
Gouvernement	50	37	49	35	40	35	38	62	29	40	41
Autorités régionales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	0
Autorités locales (cercles)	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0
Autorités communales	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0
Présidence	11	30	26	35	23	29	7	15	22	3	20
Haut commissaire	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	0
Statistique (DNSI/DRPS)	0	-	-	3	-	-	-	-	1	-	1
ONG	2	1	1	-	4	2	5	-	2	-	2
Ministère/agence gouvernementale	1	4	-	1	-	-	1	-	-	-	1
Organisme international	1	2	4	1	8	-	2	-	2	13	3
Centre de recherche	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	0
Partis politiques	2	1	-	1	-	2	-	-	1	-	1
Université/école	2	-	-	-	-	2	5	-	-	-	1
Entreprise privée	0	1	-	-	-	-	1	-	-	2	0
Entreprise privée de services	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0
Les Blancs	2	-	-	-	-	10	1	2	6	2	2
GERCOP/ENEA	8	5	1	3	5	3	18	-	11	17	8
Organisation religieuse	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	0
Autres	4	6	6	8	4	2	-	3	8	5	5
Refus	1	-	-	1	-	-	-	-	-	-	0
Ne sais pas	11	14	8	11	14	11	21	10	17	13	13

Tableau N°A3.2 : (Q103e) Aisance du répondant

Régions	A l'aise	Entre les deux	Méfiant(e)	SENEGAL
Dakar	24	33	42	26
Diourbel	9	8	3	9
Fatick	5	6	16	6
Kaolack	11	20	11	13
Kolda	8	4	5	8
Louga	6	4	-	6
Saint Louis	8	9	8	8
Tambacounda	5	4	3	5
Thies	17	11	13	16
Ziguinchor	6	2	-	6
Total	100	100	100,00	100

Tableau N°A3.3 : (Q24b) Etre membre d'un syndicat/association paysanne

	Dirigeant et membre actif	Membre inactif	Pas membre
Urbain	5	3	92
Rural	26	8	66
Homme	19	7	74
Femme	14	5	81
Opposition Parties	16	10	73
Majority Parties	23	6	71
Non-conflict Zone	15	6	79
Conflict Zone	24	6	70

Tableau N°A3.4 : (Q24c) Membre d'une organisation professionnelle

	Dirigeant et membre actif	Membre inactif	Pas membre
Urbain	7	2	91
Rural	9	3	88
Homme	10	3	87
Femme	6	2	92
Opposition Parties	10	2	88
Majority Parties	9	4	87
Non-conflict Zone	7	2	90
Conflict Zone	11	5	84

Tableau N°A3.4 : (Q24d) Membre d'un Comité de développement

	Dirigeant et membre actif	Membre inactif	Pas membre
Urbain	19	7	73
Rural	30	12	58
Homme	26	9	64
Femme	24	10	66
Opposition Parties	34	9	57
Majority Parties	31	9	59
Non-conflict Zone	23	10	66
Conflict Zone	36	6	58

Tableau N°A3.5 : (Q25a) Discuter de politique

	Oui	Non	NSP
Urbain	80	19	1
Rural	81	19	1
Homme	84	15	0
Femme	76	22	1
Opposition Parties	90	10	0
Majority Parties	87	13	0
Non-conflict Zone	79	20	1
Conflict Zone	87	13	0

Tableau N°A3.6 : (Q25b) Prendre part à un meeting

	Oui	Non	NSP
Urbain	70	30	0
Rural	79	20	0
Homme	76	24	0
Femme	74	25	1
Opposition Parties	84	16	0
Majority Parties	85	15	0
Non-conflict Zone	74	26	0
Conflict Zone	82	18	0

Tableau N°A3.7 : (Q25c) S'unir à d'autres pour soulever un problème

	Oui	Non	NSP
Urbain	70	29	1
Rural	75	24	1
Homme	78	22	1
Femme	68	31	1
Opposition Parties	83	16	0
Majority Parties	82	17	1
Non-conflict Zone	71	28	1
Conflict Zone	85	15	0

Tableau N°A3.8 : (Q25d) Participer à une démonstration ou marche

	non	Non, mais je le ferai si	oui
Urbain	45	38	15
Rural	50	35	15
Homme	44	35	21
Femme	51	38	10
Opposition Parties	46	37	17
Majority Parties	42	38	19
Non-conflict Zone	49	35	15
Conflict Zone	38	43	19